



Édito

de Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

Je vous souhaite tout d'abord une excellence année 2013, sur le plan personnel mais aussi pour nos recherches et les institutions que nous partageons et faisons vivre. Cette année, le budget du CNRS a été préservé si bien que nous avons pu, au prix de quelques choix douloureux, à la fois rembourser la Commission européenne [...]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille deux nouveaux membres [...]

La politique d'aide à la traduction des revues de l'InSHS. Premiers bilans et leçons [...]

VIE DES RÉSEAUX

GIS Histoire Maritime

Fédérer, dynamiser, être visible au niveau mondial

La création du GIS d'histoire maritime fut une réaction face au développement de l'International Maritime Economic History Association qui, depuis 1984, était le moteur de la structuration de la recherche mondiale en Histoire maritime [...]

VIE DES LABOS

La science en scène - Le CRAL

Depuis sa création en 1983, le CRAL entend fédérer — autour des arts, de la littérature et des pratiques culturelles — littéraires, historiens, musicologues, philosophes, linguistes, anthropologues et sociologues [...]

ZOOM SUR...

Les musiciens européens à Venise, Rome et Naples (1650-1750). Musique, échanges culturels et identité des nations
Dans le cadre du programme de recherche *MUSICI*, une équipe interdisciplinaire a enquêté dans les archives de trois sites de janvier 2010 à décembre 2012 [...]

FOCUS

Carrefour de l'Information Scientifique et Technique - 15 et 16 novembre 2012 - Nancy
Ce colloque a été l'occasion pour les professionnels de l'IST d'échanger autour du thème « Acquisitions et accès aux ressources électroniques : quel futur ? » [...]

A PROPOS

Retour sur le premier congrès du réseau national des MSH

Le « congrès de Caen », comme il a été dénommé dans les diverses réunions de la communauté des SHS au cours des dernières semaines, a été un succès [...]

EN DIRECT DE L'ESF

La musicologie et le cerveau humain : deux publications autour de ces priorités stratégiques [...]

LA TRIBUNE D'ADONIS

Pour Adonis, l'année 2013 sera une année importante, marquée par la fusion avec IR-Corpus, annoncée lors de la réunion des directeurs d'unités, en décembre 2012 [...]

LIVRE



Conjurer la guerre. Violence et pouvoir à Houailou (Nouvelle-Calédonie), de Michel Naepels, Editions de l'EHESS, 2013
Avec pour fil conducteur des situations de conflits et de guerres intestines en Nouvelle-Calédonie, de

puis sa prise de possession par la France jusqu'à nos jours, Michel Naepels montre les modalités de mise en œuvre de la gouvernamentalité coloniale [...]
voir toutes les publications

REVUE



Fondée par Robert Creswell à la fin des années 70, *Techniques & culture* est une revue d'anthropologie qui s'intéresse en particulier à l'ethnologie des techniques, des plus « traditionnelles » aux plus modernes, aux

techniques comme productions socioculturelles à part entière au cœur des rapports entre les hommes [...]
voir toutes les revues

PHOTO



Violon chamanique huichol.
Carnaval (Pachitas) de San Andrés Cohamiata Tatei Kie, Mexique, février 2007



Édito

de Patrice Bourdelais
Directeur de l'InSHS

Je vous souhaite tout d'abord une excellence année 2013, sur le plan personnel mais aussi pour nos recherches et les institutions que nous partageons et faisons vivre.

Cette année, le budget du CNRS a été préservé si bien que nous avons pu, au prix de quelques choix douloureux, à la fois rembourser la Commission européenne des trop-perçus par les laboratoires au cours du sixième PCRD et augmenter de près de 9% en moyenne le FEI (Fonctionnement Equipement Investissement) des unités. Bien entendu, cette augmentation moyenne masque les disparités liées à la plus ou moins forte proximité des thématiques prioritaires de certaines UMR à celles de l'InSHS, à l'évolution des effectifs dans chacune, à la volonté de ramener à des niveaux plus proches de la règle commune certains budgets qui sont beaucoup plus élevés que les autres (comme l'an passé, le tableau de ces FEI sera disponible sur le site de l'InSHS). Même si l'on peut penser que les dotations de base sont encore loin du niveau qui permettrait un fonctionnement harmonieux des unités, la baisse que nous avons connue pendant plusieurs années est stoppée et une hausse non négligeable a été assurée. L'année 2013 verra aussi, après la signature des conventions avec l'ANR, les crédits des Equipex et Labex arriver dans les laboratoires et irriguer les travaux des équipes. Si l'on se tourne vers les postes de chercheurs et d'IT, les départs à la retraite seront remplacés, ce qui permettra de maintenir l'essentiel de notre potentiel de recherche particulièrement mis à mal à la fin des années 2000.

Sur le plan national, la politique de site et de collaboration avec les nouvelles communautés d'universités va se déployer, permettant un co-pilotage de la recherche avec nos partenaires universitaires et les grands établissements, qui conduira le CNRS à accentuer son apport sur les points les plus décisifs de son intervention dans le système global de la recherche française.

Les perspectives scientifiques de l'InSHS à moyen terme sont claires. Sans renoncer aux priorités des années précédentes, en particulier en faveur des aires culturelles et du genre, il s'agit à présent de porter aussi notre effort vers les humanités numériques et les études classiques. Ces dernières ont perdu un tiers de leurs effectifs au cours des années 2000 et il faut absolument maintenir le potentiel de recherche qui constitue autant de points forts de la recherche française tout en favorisant l'organisation de réseaux européens, car la constitution d'une communauté scientifique de taille suffisante ne sera possible, pour les disciplines rares, qu'à l'échelle européenne. Nos collègues de ces disciplines, et généralement des sciences de l'érudition, ont parfaitement compris que les humanités numériques, qui permettent un meilleur partage

de l'information et transforment en profondeur les habitudes de recherche, sont une voie du développement de ces domaines. Le CNRS a déployé de nombreux outils en ce domaine et l'InSHS veillera à ce que l'ensemble des disciplines soit concerné.

Il s'agit ensuite de développer les interfaces entre les recherches qui se situent entre les sciences du langage, les neurosciences, les sciences de l'information et de la communication et celles des systèmes complexes ; non seulement, il convient de recruter des nouveaux chercheurs capables d'embrasser ces dimensions nouvelles, mais aussi de réfléchir au renforcement de grands laboratoires transversaux qui offrent un ancrage réel à des recherches pluri- et interdisciplinaires en actes. Le chantier est ici considérable et seul le CNRS peut le mener à bien du fait de la couverture disciplinaire qui est la sienne. Certaines unités pluri- et interdisciplinaires abritent d'ores et déjà une présence SHS, il s'agit désormais de la renforcer et de mieux l'intégrer à des programmes ambitieux.

Il est aussi du rôle de l'InSHS de favoriser l'émergence et la constitution de groupes de recherche sur les enjeux actuels : transition énergétique, développement tenable, santé (vieillesse, drogue, handicap), travail et inégalités.

Enfin, la dimension internationale demeure au cœur de notre politique, qu'il s'agisse de l'accentuation de la recherche sur les aires culturelles ou de la mise en place de dispositifs qui facilitent la recherche sur les terrains lointains ou qui permettent d'assurer une meilleure diffusion à nos publications.

J'aurai l'occasion de revenir, dans les prochaines lettres de l'InSHS, sur les différentes perspectives de politique scientifique de moyen terme que j'ai énumérées en ce début d'année et qui prendront corps au cours des prochains mois. L'intervention du CNRS changera, j'en suis certain, le paysage de la recherche française à court et long terme.

Patrice Bourdelais
Directeur de l'InSHS

L'InSHS accueille deux nouveaux membres



Nacira Oualli

Nacira Oualli est en charge, au sein de l'InSHS, du secrétariat du pôle communication et du pôle IST. Elle participe, entre autres, à l'organisation de la réunion des directeurs d'unités et de la journée des entrants et gère la logistique liée à la campagne des écoles thématiques.

Nacira Oualli a rejoint l'InSHS le 1er octobre 2012 après avoir été secrétaire de direction au sein de la coordination nationale de prévention et de sécurité du CNRS.

nacira.oualli@cnrs-dir.fr



Pierre-Yves Saillant

Pierre-Yves Saillant est nommé chargé de mission pour piloter la réalisation des « Innovatives SHS », le premier salon de la valorisation en sciences humaines et sociales, dont il assurera le commissariat général.

Pierre-Yves Saillant est ingénieur d'études de 1ère classe. Ce chimiste de formation devenu

un spécialiste des manifestations publiques participe, au début des années 80, à l'aventure de l'Atelier d'Exploration de Bellevue où il créera le concept des expositions itinérantes au CNRS. Il a depuis conçu ou contribué à plus d'une centaine d'expositions. Il s'est illustré dans de nombreux domaines qui relèvent de la valorisation de la Recherche, de l'image de cette dernière vis-à-vis du grand public ou de la communauté scientifique. Borel depuis 15 ans il a, entre autre, coordonné la construction et conçu la scénographie de l'Archéopôle d'Aquitaine dont il a assuré l'animation jusqu'en 2009. Après deux ans à la Direction de la Recherche de l'université Michel de Montaigne pour développer le service de la valorisation, il a rejoint en 2011 l'unité Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES, UMR 5185).

Pierre-Yves.SAILLANT@cnrs-dir.fr

La politique d'aide à la traduction des revues de l'InSHS Premiers bilans et leçons

En SHS, la structure de la production scientifique est plurielle et les types de supports sont plus diversifiés que dans d'autres disciplines avec une large part d'ouvrages et de chapitres d'ouvrages et un très grand nombre de revues scientifiques : 2 000 revues SHS en France¹ dont 800 à parution régulière. Le rôle de ces revues SHS est important dans la diffusion des résultats de la recherche et l'implication forte des chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels ITA dans la préparation et la fabrication des revues rend ce domaine extrêmement sensible.

Le français est une langue académique de premier plan mais plusieurs indices montrent que l'anglais devient la langue de communication scientifique la plus courante. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se questionnent sur la place du français comme langue scientifique en SHS. Que peut-on observer ? Une utilisation massive de l'anglais dans les manifestations scientifiques internationales ainsi que dans les instances académiques européennes. Une chute des abonnements aux revues francophones dans les pays anglophones ou non-anglophones mais utilisant l'anglais comme langue scientifique. La baisse régulière des traductions d'ouvrages français en anglais. La faible maîtrise du français dans les communautés scientifiques non-anglophones (par exemple asiatiques) et le recul rapide de la maîtrise du français dans les communautés scientifiques européennes traditionnellement tournées vers la France (pays méditerranéens ; pays de l'Europe centrale et orientale).

C'est dans ce contexte qu'en 2011, l'InSHS a lancé une politique spécifique en matière d'aide à la traduction des revues en anglais. Il s'agit d'accompagner les revues françaises de notoriété internationale qui souhaitent mettre en place une version en anglais disponible en ligne. La proposition est celle du financement de la traduction, en anglais, en version électronique, de l'ensemble des articles parus annuellement, parallèlement à la version papier française et à la version électronique française de la revue. Les expériences liées à la traduction d'une sélection, un quart des articles généralement, n'ont pas paru suffisamment convaincantes pour être retenues.

Les objectifs définis par l'InSHS dans cette politique d'aide à la traduction des revues sont la projection vers toutes les communautés scientifiques non francophones des résultats de recherches parues dans les revues françaises ; la défense de la langue française, en aidant à la traduction en anglais qui permet de préserver la rédaction en français et donc la pensée en français pour les chercheurs ; l'aide à l'émergence de revues qui ne soient plus seulement des revues françaises lues à l'étranger mais des revues internationales.

1. « L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines - Rapport de synthèse », une étude réalisée pour le TGE Adonis par le GFII. Avec l'appui de M.V. Études et Conseil, nov. 2009

Nous avons abandonné rapidement l'idée d'une politique volontariste qui amènerait la direction de l'InSHS à identifier par elle-même un ensemble de revues qu'elle pousserait à passer en anglais.

Les entretiens que nous avons menés ont indiqué qu'il est indispensable que la direction des revues concernées soit prête à assumer ce passage. Nous avons donc choisi d'accompagner des revues déjà engagées dans ce type d'action ou prêtes à se lancer dans le processus. Le profil des revues a été défini très précisément et la négociation s'est faite directement avec les revues qui nous ont contactées. L'aide à la traduction est accordée dans le cadre d'une convention.

Etant donné le coût très important de la traduction, il nous a paru indispensable de demander aux revues de penser le modèle économique de la version anglaise d'une manière telle qu'elle puisse tendre à un moment ou à un autre à l'autofinancement (ce qui signifie la plupart du temps la mise en ligne sur un portail payant avec barrière mobile), et ainsi permettre à l'InSHS de reporter ses financements sur d'autres revues.

Le profil des revues éligibles à l'aide à la traduction est aussi une façon pour l'InSHS de faire évoluer les revues françaises vers de meilleures pratiques et vers une plus grande professionnalisation :

- ▶ Etre une revue généraliste opérant à l'échelle nationale ;
- ▶ Etre une revue pluraliste, ce qui se lit dans la présence, au sein du comité de rédaction, de chercheurs relevant d'institutions différentes et représentants de courants de pensée différents ;
- ▶ Paraître l'année de sa datation (en 2012 pour les numéros datés de 2012). Les délais d'évaluation des articles et de publication des articles sont raisonnables ;
- ▶ Disposer d'un format numérique diffusé en ligne, pour la version française intégrale des articles parus ;
- ▶ Les membres du comité de rédaction ont un mandat d'une durée maximale de 5 ans, renouvelable une fois au maximum. La présence de chercheurs internationaux dans le comité de rédaction est préférée à l'organisation d'un comité international différent de celui du comité de rédaction ;
- ▶ Les articles sont expertisés de façon anonyme par au moins deux experts, dont au moins un choisi à l'extérieur du comité de rédaction ; les expertises suivent des critères d'évaluation qui

sont publics (en ligne sur le site de la revue) ; le contenu des rapports est envoyé à l'auteur (sous la forme originale ou sous une forme synthétisée).

Depuis 2011, trois revues bénéficient de cette aide spécifique : les *Annales Histoire, Sciences Sociales*, la *Revue française de science politique* et la *Revue française de sociologie*. Toutes trois ont diffusé en ligne les premiers numéros en anglais de la revue dans le courant de l'année 2012. Deux autres revues ont à présent intégré le processus : *L'Espace géographique* et *Clio Femmes genre histoire*.

Pour les trois premières revues, nous commençons donc à avoir suffisamment d'éléments pour sinon tirer des conclusions, du moins poser les questions et montrer les difficultés, les changements et les apports du processus.

La première difficulté est, bien sûr, liée aux coûts de la traduction, même si ces coûts varient naturellement selon la difficulté des textes. Nous avons pu observer que le tarif classique se situe entre 20 € et 25 € la page de 1500 signes environ. Le coût final dépend donc du nombre de numéros par an et de signes par numéros, mais il se situe de toute façon aux alentours de 20000 € à 25000 € par an. D'où l'importance de trouver un modèle économique à cette version anglaise, afin de ne pas mettre en péril la viabilité économique de la revue à terme.

La seconde question est liée à la temporalité de la diffusion. Il est en effet indispensable que le décalage entre la parution de la version française et de la version anglaise électronique soit le plus court possible surtout si l'on veut parvenir à la commercialiser. Il s'agit donc bien de « fabriquer » et de diffuser deux revues quasiment en simultané et cela en continu sur l'ensemble de l'année. Sortir un numéro en anglais, c'est réellement sortir une seconde revue !

Cela génère forcément une très importante transformation des modes opératoires des revues concernées et c'est bien toute l'organisation interne de ces revues qui est touchée. Tout d'abord la quantité de travail est multipliée par deux pour l'équipe de rédaction, c'est donc un alourdissement et une complexification du fonctionnement du comité de rédaction qui forcément débouche sur une réorganisation. Pour faire face à ces changements, il a été nécessaire d'élargir le comité de rédaction à des collègues



étrangers et de les associer à l'ouverture internationale de la revue, avec pour certains un rôle de superviseur de la version anglaise. Il a souvent fallu également augmenter le vivier d'experts de la revue jusqu'à un nombre suffisant pour traiter l'ensemble des articles. Enfin, deux des trois revues ont choisies d'engager une personne référente pour coordonner, éditer, superviser cette version anglaise.

D'après les premiers retours d'expérience, le point clé de l'ensemble du dispositif est la qualité des traductions et donc des traducteurs et de la vérification des traductions. Je ne m'étendrai pas sur les difficultés inhérentes à la traduction de travaux scientifiques et notamment à la traduction de concepts scientifiques. Mais la mise en place d'un processus de traduction nécessite d'abord une organisation, une équipe de traducteurs, des vérifications, des allers-retours avec l'auteur, des harmonisations dans les concepts, des corrections multiples...

Il est donc absolument nécessaire de fidéliser d'abord un groupe de traducteurs et d'effectuer un véritable « éditng » de la version anglaise. Le premier enjeu est donc la mise en place d'une équipe de traducteurs compétents et fiables maîtrisant à la fois la langue et la discipline. Deux approches se dessinent : faire appel à des traducteurs professionnels ayant par ailleurs des connaissances disciplinaires ; faire appel à des scientifiques de la discipline ayant par ailleurs des connaissances linguistiques solides. Dans les deux cas, il est crucial d'intégrer au comité de rédaction des revues un ou plusieurs membres bilingues ou de langue maternelle anglaise qui prendront plus spécifiquement en charge la préparation de la version anglaise. Coordonner les plannings de traduction ne suffit pas, la relecture et l'harmonisation des traductions sont indispensables. Pour l'une des revues, il s'agit d'une secrétaire de rédaction américaine, pour l'autre d'une éditrice anglaise indépendante qui a même mis en place un véritable cahier des charges à l'usage des traducteurs.

Enfin, les difficultés techniques d'une édition bilingue, qui recourt à deux codes typographiques différents et vise à la plus grande qualité de la langue scientifique en anglais comme en français, sont réelles. Le questionnement est autant sur le choix de la langue anglais ou américain que sur les styles et formats à employer.

En dehors des questions organisationnelles et pratiques, la mise en place d'une version anglaise a également des conséquences disons plus scientifiques et qui touche le contenu même de la revue.

Le premier de ces effets est le changement dans le flux des articles. Nous avons pu observer que le nombre de textes soumis directement en anglais augmente forcément, en provenance notamment des universités anglaises et américaines. Il s'agit donc dans ce cas d'éditer des textes en anglais directement dans la langue originale, pour les traduire seulement à la fin en français, selon un processus inverse de celui utilisé pour la traduction en anglais. Et si les articles soumis aux revues sont plus nombreux, ils viennent également d'auteurs non-francophones attirés par la possibilité de publier en anglais. Dans le flux de ces articles un certain nombre sont de plus faible qualité et cela doit être pris en compte dans le processus de sélection mis en place par la revue. C'est donc bien le niveau de sélectivité qui s'accroît donc presque automatiquement.

Le second effet tient à la transformation des types d'articles sé-

lectionnés pour être publiés, des types de sujets qui seront traités. Les retours d'expérience que nous avons pu avoir indiquent qu'il n'est pas possible de prévoir réellement quels sont les articles qui seront les plus attractifs pour les publics non francophones. La question est donc quelle est la pertinence des sujets pour un lectorat élargi à l'international et doit-on privilégier la portée généraliste des articles en vue de l'édition anglaise. Il est clair que l'objet de l'article est déterminant : un article empirique ou illustratif portant sur un sujet spécifiquement français n'intéressera pas un chercheur brésilien, japonais ou australien même s'il est traduit en anglais. Un article méthodologique, théorique ou inscrit dans une thématique active à l'échelle internationale, en revanche, trouvera vraisemblablement un public plus large. Il est donc essentiel de prendre en compte ces effets pour éviter que les revues ainsi internationalisées ne modifient trop le profil des articles publiés et ne finissent par accepter moins d'articles émanant de chercheurs français sur des thématiques actives à l'échelle française – et qui n'en sont pas moins légitimes.

Les revues doivent donc dans un même mouvement préserver la diffusion de la production francophone de qualité, contribuer plus fortement à la présence sur la scène internationale des jeunes chercheurs qu'elles publient et, en même temps, se faire plus résolument l'écho des travaux majeurs publiés à l'étranger et s'attacher à attirer plus souvent les chercheurs qui les produisent.

Extrait de l'éditorial, « Aux lecteurs, abonnés et auteurs de la *Revue française de sociologie* » (Revue française de sociologie, vol 53 n°3, juill.-sept 2012)

« Certes, la Revue va persister à défendre les travaux empiriques, y compris ceux qui font référence à des réalités « locales ». Mais, plus qu'auparavant, son exigence sera que les bonnes recherches empiriques démontrent leur pertinence hors de leur milieu d'origine. Cette préoccupation concernera à la fois l'objet traité et la nature du traitement qui lui est accordé : il nous paraît important que les auteurs sachent motiver la démarche et les méthodes qu'ils adoptent. Il conviendra qu'ils situent plus systématiquement leur contribution par rapport aux travaux internationaux qu'un lectorat élargi est susceptible de connaître. »

L'un des effets immédiats d'une édition bilingue est donc de redessiner les conditions de la diffusion de la revue et de questionner le modèle économique.

Le choix du modèle économique est celui d'une diffusion électronique payante, avec une barrière mobile. L'hypothèse, le pari qui est fait étant que la hausse des abonnements numériques et des téléchargements sur les portails équilibreront les revenus et permettront de financer le coût des traductions. Nous n'avons pas encore le recul suffisant pour savoir si ce pari sera gagnant.

Toutes les revues ont également privilégié un large accès gratuit aux numéros plus anciens car elles ont pris conscience de l'importance de cette diffusion en libre accès pour améliorer la visibilité de la revue. Les revues cherchent en effet « un modèle économique équilibré, visant non pas le profit, mais une juste répartition des coûts consentis par les institutions publiques qui nous soutiennent... ».

Il s'agit tout d'abord de trouver le juste prix de vente. La plupart des revues ont opté pour deux tarifs, l'un français, l'autre international, incluant à chaque fois les versions papier et électronique correspondantes.

Il s'agit ensuite de maintenir la plus large diffusion d'une version française imprimée et de trouver un équilibre entre la diffusion papier et la diffusion numérique. Toutes les revues concernées sont à la fois très attachées à leur version papier et en même temps elles prennent de plus en plus conscience de l'importance de la diffusion numérique.

Extrait de l'éditorial « Les *Annales*, aujourd'hui, demain » (*Annales Histoire, Sciences Sociales*, n°3, juill.-sept 2012)

« Toute la difficulté consiste à conjoindre deux pratiques de la revue – le format papier et l'édition en ligne – en trouvant un équilibre. D'un côté, la version imprimée joue un rôle fondamental dans l'identité de la revue, et dans le lien tissé entre elle et une communauté, celle des étudiants et des chercheurs francophones. D'un autre côté, la diffusion électronique représente une occasion unique de continuer à étendre notre lectorat international. »

Il s'agit enfin et surtout de faire des choix de stratégie de diffusion numérique nationale et internationale. Les décisions et les stratégies peuvent être très différentes : une diffusion sur le site de l'éditeur et sur un portail de revues françaises ; une diffusion plus large sur le site de l'éditeur, un portail français et un portail anglophone ; une diffusion multiple sur le site de l'éditeur et plusieurs autres portails nationaux et internationaux. Les revues concernées ont choisies la première ou la seconde possibilité mais n'ont pas souhaité multiplier les portails de diffusion, le risque de dispersion leur paraissant trop grand.

Ce qui nous frappe également c'est la réelle prise de conscience de l'importance dans la diffusion d'un véritable site internet vivant et complémentaire d'une diffusion numérique. Le site web étant un outil de travail scientifique indispensable, un espace éditorial complémentaire et un élément important de la montée en puissance au niveau international.

Enfin, la nécessité de la coordination entre les différents lieux de diffusion, entre les différents supports, est bien présente. Une revue scientifique doit aussi se penser en multi support, avec une complémentarité éditorial entre ces supports, le site web, le portail numérique et l'imprimé et même encore avec d'autres supports...

De ce point de vue, la stimulation provoquée par la mise en place de la version bilingue a d'ores et déjà produit des effets remarquables. Elle a placé les revues au centre d'un paysage en ébullition du fait de la mondialisation, des progrès exponentiels de la diffusion en ligne, de l'industrialisation des pratiques éditoriales et de la mutation des mesures d'audience.

Plus globalement, on observe dans ces revues un questionne-

ment sur leur diffusion et sur leur modèle économique, une réflexion plus large sur le positionnement des revues scientifiques, une réflexion sur la nature et l'identité de cet objet à part et un peu hybride qu'est devenue une revue scientifique. L'éditorial des *Annales* de septembre 2012 commence d'ailleurs par cette question : Que peut être une revue scientifique aujourd'hui ?

Extraits de l'éditorial « Les *Annales*, aujourd'hui, demain » (*Annales Histoire, Sciences Sociales*, n°3, juill.-sept 2012)

« Une revue scientifique reste un objet matériel auquel les utilisateurs sont attachés et est une part de l'identité de la revue (...) mais elle est aussi une construction de complémentarités entre supports, entre langues, entre travail éditorial actuel et patrimoine accumulé, pour proposer un nouvel usage de la revue (...) elle est un projet intellectuel, garant d'une identité, d'une reconnaissance et d'une valeur qui aillent au-delà de l'identification matérielle avec un volume de papier. Si les *Annales* veulent continuer à être une revue, elles doivent être davantage. Elles ne doivent pas avoir une ligne, mais une exigence ; pas un programme, mais une pratique, une écriture, des procédures, une manière de faire – en un mot, et dans tous les sens du terme, un *style*. »

L'intérêt majeur de cette première phase d'expérimentation est peut-être déjà là, dans les questions qui, posées aux revues, agitent les comités éditoriaux et les communautés qui y sont liées, les poussent à des changements, des évolutions et des enrichissements qui aussi les font vivre.

contact&info

► Odile Contat, InSHS
odile.contat@cnsr-dir.fr

GIS Histoire Maritime

Fédérer, dynamiser, être visible au niveau mondial

La création du GIS d'histoire maritime fut une réaction face au développement de l'International Maritime Economic History Association (IMEHA) qui, depuis 1984, était le moteur de la structuration de la recherche mondiale en Histoire maritime. Dans ce nouveau paysage de la recherche, les productions françaises manquaient de visibilité. Après trois participations aux congrès de Corfou (2004), Greenwich (2008) et Gand (2012), nous avons appris sur le modèle organisationnel et scientifique de l'IMEHA et affirmé notre existence dans le paysage scientifique mondial de l'Histoire maritime. Pour ce faire, notre principal objectif a d'abord été de fédérer la recherche française afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant de compter à l'international. Cette entreprise collective commencée en 2005 a obtenu le soutien du CNRS dans le cadre d'une convention quadriennale signée en 2010.



Le modèle collaboratif du réseau français d'Histoire maritime

Dès les premières réunions fondatrices, nous avons dépassé les débats qui auraient pu être conflictuels sur la définition même de l'Histoire maritime. Ce sont les usages de la mer et les rapports pluriels de l'homme au littoral sur la très longue durée qui constituent le socle conceptuel de l'histoire maritime. Notre congrès fondateur de 2007, dont les actes ont été publiés en 2010 dans la *Revue d'Histoire maritime*, a permis non seulement de dresser un état de la recherche française mais surtout de la situer dans un large paysage international. Cette démarche collaborative et de réseau reste bien entendu essentielle pour être sur le front de la recherche et créer les conditions d'une véritable avancée collective. Elle fédère à présent plus de 120 chercheurs français et une quarantaine de doctorants travaillant au sein de 30 établissements, qui se sont unis pour partager leur expertise en sciences sociales du littoral et de la mer. Elle s'appuie aujourd'hui sur plusieurs chantiers scientifiques complémentaires et innovants, ou en profond renouvellement.

De l'environnement aux environnements littoraux

Il s'agit d'un front dynamique récent de la recherche dont la problématique englobante est l'apprentissage du risque littoral et maritime avec d'une part la question de « l'appropriation » de la mer sur le littoral et, d'autre part, la sécurité et les dispositifs de protection en mer. Les travaux portent plus particulièrement sur la trajectoire des territoires littoraux à partir de l'étude des crises et des ruptures et sur la densification de l'exploitation des littoraux (ex : études sur l'ostréiculture, sur les activités balnéaires, sur les aménagements du littoral, apport des archéologues sur les pêcheries...)

Les questions actuelles d'épuisement des ressources halieutiques trouvent par ailleurs un écho chez les historiens qui ont apporté une contribution nouvelle sur la succession des modèles halieutiques en démontrant que la recherche de nouvelles ressources constitue depuis des siècles la forme de résilience mise en œuvre par le monde des pêcheurs.

De même, la prise de conscience du réchauffement climatique et notamment l'impact de la « catastrophe de Xynthia » sur la

côte atlantique, en février 2010, ont marqué la recherche dans le champ maritime. Quels objectifs scientifiques peuvent envisager de poursuivre les historiens à cet égard ? Il s'agit de prendre les faits extrêmes comme des catalyseurs permettant d'identifier les politiques publiques et d'évaluer par rétrospective celles mises en place antérieurement. Plus généralement, il s'agit donc d'étudier dans une dynamique interdisciplinaire les sociétés littorales face au fait maritime : les apports de l'archéologie, des géosciences et de l'histoire des techniques sont essentiels et à l'origine d'une démarche interdisciplinaire entre l'histoire maritime et les sciences expérimentales.

Les recherches sur la Marine et le contrôle des littoraux

La marine militaire est un acteur et un enjeu de politique intérieure. C'est un champ de recherche nouveau qui se décline à plusieurs niveaux. Il a d'abord été abordé sur la période du ^{xx}e siècle au plan national, en envisageant la Marine et ses acteurs comme des relais au cœur de la politique nationale de l'État. Peut-on ainsi parler de *lobbies* maritimes, notamment dans les assemblées parlementaires ? Il s'est ensuite intéressé aux enjeux locaux pour apprécier le poids politique de la Marine au sein des villes-ports accueillant des arsenaux et dans les villes littorales.

Cet intérêt pour « le concept de politiques maritimes » offre la possibilité de mettre en perspective les institutions au sommet de l'État et sur le littoral ; incite à reprendre le chemin des archives pour comprendre le fonctionnement des instances centrales, en pénétrant notamment dans les départements ministériels afin de comprendre les pratiques des bureaux. Nous nous engageons par ailleurs dans une étude plus large des institutions qui administrent le littoral : les commissaires des classes et l'inscription maritime, les tribunaux de commerce, les justices de paix, les affaires maritimes, l'administration de phares et balise, les Ponts et chaussées, les amirautés...

L'étude des approvisionnements des arsenaux constitue un autre axe de renouvellement des travaux sur la marine militaire. Bien au-delà, c'est l'ensemble de la thématique de la construction navale civile et militaire, qui fait l'objet de nouvelles réflexions.



Les activités littorales et maritimes vues par Joseph Vernet (1680-1770)

Enfin, sur le champ militaire les travaux portent, d'une part, sur les occupations militaires autour des concepts de blocus et de contrôle des littoraux avec ses impacts sur les appareils étatiques et les sociétés ; d'autre part, sur l'organisation de la défense côtière autour des port-arsenaux et des dispositifs de fortification.

Les ports, les circuits du transport maritime et leurs acteurs

Ces dernières années, les chercheurs français se sont affirmés particulièrement sur le champ du cabotage et des petits ports et de leur intégration dans les réseaux. La « vision braudélienne » et celle des historiens de l'*Atlantic history* ont entériné le rôle dominant de l'Atlantique dans l'économie maritime européenne, via les relations entre les ports métropolitains et les empires coloniaux. Il ne s'agit pas de remettre en question cette approche mais d'en nuancer les constats. Des travaux récents ont ainsi réhabilité l'importance des trafics de cabotage et montré qu'il est nécessaire de relativiser le poids du grand commerce colonial dans les échanges européens, tout en intégrant mieux les échanges avec, et dans l'océan indien. Mais aujourd'hui il s'agit aussi de repenser la place de la Méditerranée dans le système atlantique. Il convient d'identifier les points de départs et d'arrivée des flux marchands, ainsi que les navigations subjacentes, pour repérer et cartographier les itinéraires empruntés aussi bien par les navires du grand commerce que par ceux du cabotage. Pour traiter ces questions sur la longue durée du ^{xviii}e au ^{xx}e siècle, le recours aux outils informatiques et aux bases de données, à l'instar de l'ANR *Navigocorpus*, est indispensable. Le port en lui-même est enfin l'objet d'une attention particulière en tant qu'enjeu de conflits entre les pouvoirs, lieu de fraude et de liberté, et dont la trajectoire révèle le dynamisme ou le déclin des politiques portuaires éclairées.

Histoire maritime et histoire globale

La recherche française sur les échanges du grand commerce ultra marin reste toujours très active. Mais la nouveauté réside dans une certaine appropriation par les chercheurs du concept d'*Atlantic history* qui ne les a d'ailleurs pas tous convaincu. Ainsi, c'est en renversant les perspectives sur l'analyse des transformations des mondes africains et européens en raison de leur profonde insertion dans les dynamiques atlantiques que les chercheurs français ont abordé ce qui pourrait constituer une évolution majeure de la recherche.

L'histoire des compagnies des Indes est, et demeure, dans les pays qui en furent dotés, un champ de recherche spécifique qui est souvent resté en marge d'une historiographie des aires culturelles, et en particulier de celle de l'Asie. Il s'agit de resituer les travaux sur la place de l'océan indien dans la première mondialisation et l'étude de la rencontre de deux mondes à travers « l'apprentissage de l'Inde ».

Se focaliser sur les mondialisations oblige en outre à poser la question de l'évolution des missions des marines de guerre, de l'impact de la course et de la piraterie qui bénéficie d'un nouvel investissement des chercheurs.

A signaler

Du 26 au 28 juin 2013, le GIS organisera son deuxième congrès international à Nantes :
« LA RECHERCHE EN HISTOIRE MARITIME :
ENJEUX, OBJETS ET MÉTHODES »

Un appel à communication est en ligne sur
www.histoire-maritime.org

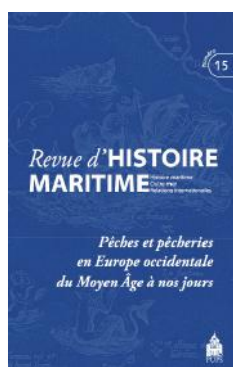
Date limite de soumission des propositions :
1er mars 2013

Pour conclure, le second congrès du GIS, qui se tiendra à l'université de Nantes en juin 2013 s'est donné pour objet d'appréhender les futurs défis que la recherche en histoire maritime aura à relever. Il faudra tout d'abord considérer le défi en lui-même que constitue son positionnement par rapport aux autres disciplines qui ont largement investi le champ maritime ces dernières années. Il conviendra d'apprécier la place de l'histoire maritime dans le champ scientifique de la recherche sur le monde maritime et littoral, l'interdisciplinarité et ses modalités.

Le phénomène de « maritimisation » appelle un renouvellement de ses approches historiques afin d'en déceler plus précisément les mécanismes. Il est l'observatoire que les membres du GIS ont choisi de privilégier autour de trois axes thématiques :

- L' environnement et les environnements littoraux
- Les reconfigurations des échanges et des flux
- La place de la mer dans la stratégie des pouvoirs

Par ailleurs, il conviendra de s'interroger sur les nouvelles perspectives offertes par la recherche en réseau, qui constitue une réponse au changement d'échelle de la recherche actuelle, d'autant que nous disposons d'outils performants issus des nouvelles technologies. Les auteurs et concepteurs de programmes collaboratifs, dont les résultats dynamisent la recherche collective, sont attendus pour présenter leurs sources, leurs méthodes et leurs organisations scientifiques : nouveaux programmes collaboratifs, bases de données, place des jeunes chercheurs sont autant de questions et de défis pour l'avenir.



La *Revue d'Histoire Maritime*, dirigée par les Pr. Olivier Chaline, Pr. Gérard Le Bouëdec et Pr. Jean-Pierre Poussou, est une revue semestrielle éditée par les Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, avec le soutien du GIS d'Histoire maritime et de la Fédération d'Histoire et d'Archéologie Maritimes (Paris IV-Sorbonne)

La *Revue d'Histoire Maritime* a pour vocation de fédérer et de promouvoir la recherche en histoire maritime aux

niveaux national et international par la publication d'articles, de numéros thématiques, de varia et de comptes-rendus critiques.

N° 15 : Pêches et pêche en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours

N° 14 : Marine, Etat et Politique

N° 13 : La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle

N° 12 : Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux

N° 10-11 : La recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation. Actes du colloque de 2007.

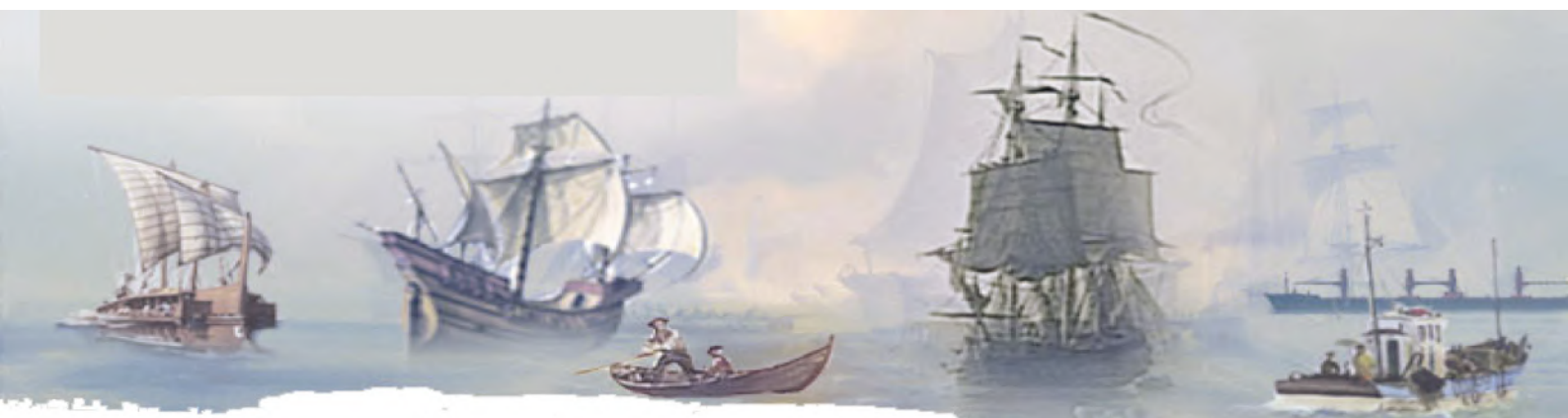
L'organisation du réseau

Créé en 2005, le Groupement d'intérêt scientifique d'histoire maritime fédère aujourd'hui 26 établissements français dont 18 universités et 20 laboratoires de recherche.

- 18 Universités : Aix-Marseille, Boulogne-Littoral Côte d'Opale, Bordeaux III, Brest-Bretagne occidentale, Caen-Basse Normandie, La Rochelle, Le Havre, Lille III, Lorient-Bretagne sud, Montpellier III, Nantes, Nice Sophia-Antipolis, Paris IV-Sorbonne, Paris VII, Perpignan, Poitiers, Rennes I, Tours
- 8 établissements : le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines du Ministère de la Culture ; DCNS Universités ; l'Ecole Navale ; l'École des hautes études hispaniques & ibériques (Casa de Velázquez) ; le Musée national de la Marine ; le Muséum national d'histoire naturelle ; le Département Marine du Service historique de la Défense ; le Service des activités subaquatiques et sous-marines de l'Institut national des recherches archéologiques préventives.

contact&info

- Gérard Le Bouëdec,
gerard.le-bouedec@univ-ubs.fr
- Christophe Cérimo,
christophe.cerino@univ-ubs.fr
- GIS d'Histoire maritime
- Pour en savoir plus
www.histoire-maritime.org/

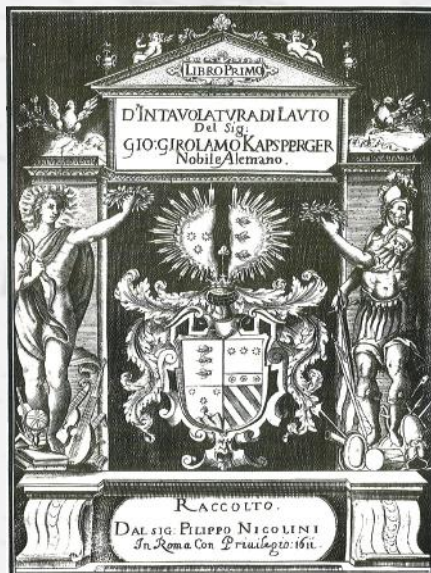


Les musiciens européens à Venise, Rome et Naples (1650-1750) Musique, échanges culturels et identité des nations

Dans le cadre du programme de recherche *MUSICI*, financé par l'Agence Nationale de la Recherche ainsi que par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, et hébergé à l'École française de Rome et à l'Institut historique allemand de Rome, une équipe interdisciplinaire constituée d'une quinzaine de membres et placée sous la direction conjointe d'Anne-Madeleine Goulet et de Gesa zur Nieden, a enquêté dans les archives des trois sites concernés de janvier 2010 à décembre 2012. Anne-Madeleine Goulet nous présente ici les perspectives et les conclusions de ce programme de recherche triennal.

Dans l'histoire des voyages et des déplacements de musiciens à travers l'Europe à l'époque moderne, une importance particulière doit être accordée au ^{xvi}^e et au ^{xviii}^e siècles, qui connurent de ce point de vue des transformations profondes. Les historiens ont longtemps concentré leurs efforts sur l'étude de la migration des musiciens italiens vers les diverses cours européennes, au moment où l'opéra et le style concertant se répandirent sur le continent, jusqu'à Lisbonne, Copenhague ou Saint-Petersbourg¹. Notre programme de recherche est né de la volonté de compléter cette approche par l'étude de la perspective inverse : la migration des musiciens européens vers la péninsule italienne, en prenant comme observatoires trois centres culturels majeurs, Venise, Rome et Naples, entre 1650 et 1750. La période antécédente avait été marquée par l'arrivée massive de musiciens venant du royaume de France ou des Flandres ; soucieux de publier leurs œuvres, les musiciens de l'Europe entière se rendaient à Venise, qui était devenue une plaque-tournante de l'édition musicale ; à partir de 1650 le nombre des musiciens migrants diminua, avant d'augmenter très significativement après 1750, une fois que le théâtre San Carlo de Naples et les conservatoires vénitiens – les fameux *ospedali* – eurent acquis une renommée internationale. La période étudiée correspond aux débuts de l'institutionnalisation de la compétition culturelle, qui permit à l'artiste musicien de mener une carrière indépendante et de cesser de convoiter une place d'artisan musicien, au service d'un ou de plusieurs patrons.

Grâce à une patiente étude prosopographique menée au cours de campagnes archivistiques dans les trois villes concernées mais également dans d'autres villes d'Europe (Munich, Paris, Simancas), quelque cinq cents musiciens étrangers ont pu être identifiés, des figures parfois célèbres, tels Georg Friedrich Händel, Johann Adolf Hasse ou Christoph Willibald Gluck, mais bien plus souvent des inconnus². L'italianisation fréquente des noms des musiciens et le fait que ces mêmes musiciens pouvaient être pages, secrétaires, majordomes, ou encore diplomates voire espions, ont rendu l'enquête particulièrement ardue. La diversité des sources compulsées est grande, des partitions de musique et des livrets d'œuvres lyriques aux documents issus de l'administration et du gouvernement, en passant



Girolamo Kapsberger, Premier livre de tablatures de luth, Rome, 1611 (BNF)

par les pièces notariales, les justificatifs de paiement et les correspondances. Multiplicité des motivations du voyage, variété des statuts des musiciens, hétérogénéité des acteurs qui jouaient un rôle dans la circulation de la musique et des musiciens, et donc pluralité des modèles de mobilité : autant d'éléments qui vouaient à l'échec toute tentative de modélisation, nettement plus aisée à conduire pour la période qui précédait immédiatement. Aussi le groupe de recherche a-t-il procédé par études de cas en cherchant à retracer des parcours individuels et à inscrire chaque dossier dans un contexte politique, culturel et professionnel précis. Dans cette entreprise, les acquis récents de l'histoire des transferts culturels et ceux de l'histoire croisée – une approche développée à l'origine par des chercheurs français et allemands, qui estiment que les influences culturelles sont toujours réciproques et qui prônent une étude approfondie des cadres de référence des transferts culturels afin de comprendre dans toute leur complexité les échanges et la définition des identités nationales – offraient un cadre théorique qui méritait d'être mis à l'épreuve³. Nous avons suivi également l'approche comparatiste, laquelle présente une méthode qui permet d'aborder à nouveaux frais l'histoire des idées et celle des arts. Le statut de capitale qui était celui de Venise, de Rome et de Naples engendrait certes des phénomènes semblables, mais il a fallu tenir compte également des logiques locales et sectorielles. Ainsi nos analyses des rapports qui unissaient le musicien à son patron ont été précédées d'une lecture fine des situations locales, seule façon d'appréhender le phénomène de la protection dans sa complexité et de mesurer les degrés d'autonomie différents que le modèle du patronage était susceptible de produire.

Une fois repéré le personnel musical concerné, nous avons pu établir une topographie assez précise des lieux de musique urbains et des institutions susceptibles d'accueillir les musiciens étrangers (théâtres, églises, conservatoires napolitains et vénitiens, sans parler des palais des grandes familles...), ce qui a permis ensuite de cerner la spécificité des marchés musicaux à l'échelle locale. D'emblée, la réflexion engagée sur les stratégies d'insertion auxquelles recouraient les musiciens étrangers a fait surgir la question des catégories nationales, centrale dans notre programme de recherche. Jusqu'au ^{xviii}^e siècle le personnel diplomatique étranger présent à Rome, soucieux de

1. Voir tout particulièrement les travaux de Reinhard Strohm et ceux de Norbert Dubowy.

2. L'ensemble des informations est rassemblé dans une base de données, créée par les membres du programme MUSICI en collaboration avec les ingénieurs de l'Académie des Sciences de Berlin-Brandenburg, dont la mise en ligne sur le site internet du programme est imminente.

3. Voir notamment l'article de Michael Werner et de Bénédicte Zimmerman : « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2003, p. 7-36. En novembre 2011, le groupe MUSICI a organisé à l'université Gutenberg de Mayence (Allemagne) un Workshop intitulé « Kultureller Austausch und histoire croisée als Konzepte der europäischen Musikgeschichte der Frühen Neuzeit am Beispiel europäischer Musiker in Venedig, Rom und Neapel (1650-1750) », afin de réfléchir collectivement aux concepts utilisés.



Giuseppe Vasi, Ospizio e chiesa di S. Luigi della nazione francese, Rome, 1759



Giuseppe Vasi, Porta del Popolo, Rome, 1747

répondre au goût des publics locaux, n'engageait que des musiciens italiens et privilégiait le répertoire italien. Pour le musicien étranger qui n'effectuait pas simplement un voyage d'étude, s'intégrer à ces marchés locaux n'était pas chose aisée. L'un des enjeux de notre programme de recherche, un enjeu qui a trait à la question identitaire, a été précisément de comprendre la façon dont, en arguant ou non de sa spécificité « nationale », le musicien étranger assurait sa promotion dans ce contexte nouveau. Au final, le programme MUSICI a apporté des éléments qui permettent de saisir quelle signification revêtait pour un musicien l'expérience italienne : oui, le voyage en Italie servait d'accélérateur de carrière, il était indéniablement une valeur ajoutée au *curriculum vitae* d'un musicien – quel que soit d'ailleurs le résultat effectif de son insertion sur place.

Un autre objectif crucial visé par notre programme a été de comparer les trois réalités urbaines de Venise, de Rome et de Naples par le biais de l'étude des transferts triangulaires entre les trois villes. Nous sommes ainsi parvenus à renforcer la caractérisation respective de chaque ville, mais aussi à saisir des changements de polarisation, notamment en termes de prestige. Pour la période qui nous occupe, le royaume de Naples, qui était sous domination étrangère et qui incarnait la centralisation, a surtout joué un rôle de tremplin pour une carrière internationale : la plupart des registres ne virent apparaître des noms étrangers qu'après l'arrivée des Bourbons, en 1730. Rome, elle, se distinguait par la multiplicité de ses centres culturels et par des réformes politiques structurelles répétées en fonction de la succession des papes, en raison aussi de son cosmopolitisme et de la place exceptionnelle qu'y occupaient les milieux diplomatiques et les voyageurs. Quant à Venise, c'était une République, avec un patriciat très investi dans les différentes institutions de la ville. Mais la Sérénissime qui, en 1650, faisait figure de capitale musicale, dut par la suite céder progressivement sa place à Naples.

Grâce à des rencontres régulières (quatorze séances de séminaire⁴, quatre journées d'étude, un Workshop et un colloque international), le programme de recherche MUSICI a d'ores et déjà abouti à la publication d'un premier livre, *La Musique à Rome au XVIII^e siècle. Études et perspectives de recherche*⁵. Un second ouvrage, en deux volumes, dont Gesa zur Nieden et moi-même relisons actuellement les premières épreuves, paraîtra courant 2013 dans *Analecta musicologica* chez Bärenreiter⁶.

Il n'était pas possible d'aborder notre sujet dans le cadre de disciplines académiques prises isolément. Il a fallu combiner l'histoire de la musique avec la micro-histoire des phénomènes de migration, l'histoire politique des capitales culturelles, l'histoire du divertissement urbain et l'histoire économique. Plus globalement il est apparu nécessaire de constamment tisser des liens entre musicologie et histoire culturelle. Bref, notre objet de recherche, foncièrement interdisciplinaire, a requis une expertise collective qui s'est appuyée sur des compétences variées. La composition internationale du groupe de recherche s'est révélée particulièrement productive puisqu'elle a contraint les membres de MUSICI à sortir de leurs traditions historiographiques

respectives et à saisir la spécificité d'une époque marquée précisément par la faiblesse des catégories nationales. Ces différences de positionnement scientifique sont liées à la situation politique de la France et de l'Allemagne à l'époque : la recherche française s'est concentrée sur les échanges entre une cour centralisée et les grandes villes de la péninsule italienne, le but étant principalement de saisir les différences entre le modèle curial français et les autres modèles, tandis que les chercheurs allemands souhaitaient déterminer, dans un contexte décentralisé, l'influence des centres musicaux italiens sur les cours allemandes, l'intérêt se portant alors sur les transferts et l'adaptation des modèles. En combinant approche concurrentielle et transfert culturel, notre démarche s'est fondée sur la ferme conviction que ces deux perspectives, pour notre étude, étaient complémentaires.

Après quatre années de mise à disposition de l'École française de Rome, où j'ai pu travailler en étroite collaboration avec des historiens et bénéficier du climat extrêmement stimulant d'un contexte de travail international de très grande qualité, j'ai réintégré mon unité d'origine, l'Atelier d'étude du Centre de musique baroque de Versailles, dont les préoccupations principales portent sur la musique française et dont la participation à plusieurs chantiers proposographiques, tels MUSEFREM ou THEREPSICORE, entre en résonance étroite avec les partis-pris méthodologiques du groupe MUSICI, notamment par le biais du travail de « mise en fiche » des individus et par la prise en compte systématique du contexte socio-culturel. La fréquentation intense des archives romaines m'a permis de saisir l'importance d'un corpus considérable qui, à ce jour, n'a encore jamais fait l'objet d'une enquête systématique : les archives familiales, qui constituent une mine d'informations pour qui s'intéresse à la musique, mais aussi au théâtre et à la danse. Dans le contexte très cosmopolite de la Rome d'alors, les grandes familles offrent un excellent observatoire pour saisir les dynamiques européennes en matière de circulation des musiciens et des œuvres, de système d'emploi du personnel musical, de constitution des répertoires, mais aussi d'influences stylistiques. PHILIDOR, le portail de ressources numériques sur la musique des XVII^e et XVIII^e siècles, de l'Atelier d'étude du CMBV, qui vient d'être entièrement rénové, offrirait un excellent support pour une base de données future, qui permettrait de confronter les différentes informations, d'identifier les œuvres et les auteurs, mais aussi les mécènes, de cerner la production musicale des différents cercles mondains et de comprendre, *in fine*, la carrière des musiciens. Un tel projet viendrait enrichir l'étude de la musique française telle qu'elle se pratique actuellement au CMBV en lui adjoignant une analyse de la musique italienne dans son contexte, les deux sœurs rivales ne pouvant être dissociées.

contact&info

► Anne-Madeleine Goulet,
Atelier d'études et de recherches du centre
de musique baroque de Versailles
amgoulet3@gmail.com
► Pour en savoir plus
<http://www.musicci.eu>
<http://www.cmbv.fr/>

4. Chaque séance a fait l'objet d'un compte rendu, disponible dans la rubrique « Manifestations » de notre site internet.

5. Études coordonnées par Caroline Giron-Panel et Anne-Madeleine Goulet, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2012.

6. Anne-Madeleine Goulet et Gesa zur Nieden (éd.), *Europäische Musiker in Venedig, Rom und Neapel / Les musiciens européens à Venise, Rome et Naples / Musicisti europei a Venezia, Roma e Napoli (1650-1750)*, (= *Analecta musicologica*, vol. 52), Kassel, Bärenreiter, 2013 (à paraître).

Carrefour de l'Information Scientifique et Technique (IST) - Acquisitions et accès aux ressources électroniques : quel futur ?

15 et 16 novembre 2012 - Nancy

Compte rendu



Organisé par l'INIST-CNRS et l'Université de Lorraine, ce colloque a été l'occasion pour les professionnels de l'Information Scientifique et Technique (IST) de se rencontrer et d'échanger autour du thème « Acquisitions et accès aux ressources électroniques : quel futur ? ». Conférences et tables rondes au programme de ce carrefour ont croisé les points de vue des acteurs de l'IST, bibliothécaires et conservateurs de l'enseignement supérieur, documentalistes de la recherche et professionnels de l'information, chercheurs. Tous ont pu mesurer leurs points communs et réfléchir à l'évolution de ces métiers de soutien de l'activité de recherche et d'enseignement et de leur rôle. Aujourd'hui, les enjeux et les problématiques de l'IST sont au cœur des

projets d'établissements et des projets nationaux, et les différents sujets de l'IST sont interconnectés et interdépendants.

Autour du fil conducteur des ressources électroniques, il a été possible de penser sans les dissocier l'ensemble des aspects de l'IST : acquisitions courantes et rétrospectives, abonnement papier et électronique ; signalement et accès au document ; coût des abonnements et usages des ressources ; Open Access et fournitures de documents ; numérisation et archivage sur le long terme.

La première table ronde sur la **politique d'acquisition, le financement et la répartition des coûts** a notamment mis en lumière le coût de plus en plus important des abonnements, notamment électroniques. L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) parle d'un budget de 1500 euros par chercheur et par an. L'université de Grenoble évalue le financement de la documentation électronique à 170 euros par personnel permanent et par an. L'université de Liège illustre, quant à elle, le coût des abonnements avec une image forte : « une Porsche tous les 10 jours ». L'état des lieux est simple : le coût d'abonnement aux ressources électroniques et le nombre de ressources augmentent sans cesse et, aujourd'hui, les budgets ne suivent plus. Cette situation est difficile mais peut être aussi un levier pour agir. Les bibliothèques doivent alerter sur les coûts des abonnements, les chercheurs prendre conscience de ces coûts, les communautés peuvent se mobiliser et, avec les institutions, développer une véritable politique autour du libre accès.

Dans ce contexte, l'obligation de contenir les coûts amène parfois à des politiques de diminution des titres. Mais pour dégager des marges, la logique de la mutualisation s'impose, d'où l'importance d'une instance nationale comme la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN), du rapprochement avec la Bibliothèque Nationale de France (BNF), de l'intégration du CNRS au consortium Couperin et de la mise en place d'une véritable logique de négociation nationale. Il est indispensable aujourd'hui de se regrouper pour pouvoir mieux négocier avec les éditeurs sur un prix national global ou au moins collectif.

D'autant plus qu'une autre difficulté est la très grande complexité des discussions avec les éditeurs dans les négociations pour les acquisitions. Là encore, l'importance de la coordination et de la mutualisation des forces au sein d'un consortium comme Couperin ou d'autres groupements de commande s'impose. Les négociations groupées permettent un partage du travail, une acquisition des droits sur les archives, un gain pour le signalement (fabrication de portails mutualisés). Elles faciliteront également

la mise en place de procédures plus formalisées et plus évaluées et l'utilisation de négociateurs professionnels. La mise en place d'une négociation nationale sur les archives électroniques dans le cadre de l'ISTEX permet notamment de traiter la difficile question de l'accès pérenne aux archives des abonnements électroniques.

Mesurer les usages des ressources électroniques

Les modèles tarifaires des éditeurs ne sont pas fondés sur l'usage — ce que d'ailleurs aucune institution ne souhaite — mais sur les effectifs et en fonction des disciplines. Néanmoins, l'usage peut être un critère dans les négociations et est un point fondamental dans le suivi des abonnements. Chaque institution et établissement a besoin d'indicateurs globaux mais aussi de chiffres précis sur les usages, le suivi des usages et l'évolution du coût par articles téléchargés. Encore faut-il avoir les moyens d'obtenir des statistiques fiables et précises. Olivier Salaun, membre de [Renater](#), a présenté les avantages d'une gestion des accès fédérés qui permet de donner accès à ce dont chaque personne, chaque chercheur a vraiment besoin. Puis, Thomas Porquet et Stéphane Gully ont expliqué deux projets de mesure des usages : MESURE et ANALOG'IST/ezPAARSE.

Ces outils récupèrent, nettoient et enrichissent les données des éditeurs et créent une boîte à outils de statistiques d'utilisation ce qui permet la création d'indicateurs et une véritable analyse. Il est alors possible de connaître les consultations par revues et par articles, par individu, par laboratoire ou par groupe, et ces chiffres sont indispensables pour évaluer les campagnes de tests d'abonnements, pour choisir des abonnements ou en arrêter d'autres et donc aussi pour gérer les abonnements et les coûts.

La Bibliothèque Universitaire de Grenoble a quantifié les usages de la documentation électronique et a pu pointer les différences entre ses propres statistiques et les chiffres des éditeurs pour le nombre de téléchargements par exemple. Ces différences sont parfois non négligeables (jusqu'à 29%). Cela leur a permis ensuite de prendre des décisions quant aux choix de désabonnement ou d'acquisition.

Le coût de téléchargement d'un article scientifique peut être comparé à celui du Prêt Entre Bibliothèque (PEB) qui est d'environ 5 € l'article.

Le projet ISTEEX, Initiative d'excellence de l'information scientifique et technique ou l'excellence documentaire pour tous

Bénéficiant d'un financement de l'Etat à hauteur de 60 millions d'euros sur trois ans, le projet ISTEEX associe le CNRS, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), le consortium Couperin et l'université de Lorraine agissant pour le compte de la Conférence des présidents d'université (CPU).

Fonctionnement : un comité exécutif avec un membre de chaque institution (avec le ministère) et un comité de pilotage de la BSN pour arbitrer et pour valider la stratégie et les choix.

1er objectif : l'acquisition d'archives scientifiques numériques dans toutes les disciplines via des licences nationales négociées auprès des éditeurs.

La sélection se fera sur la base des propositions collectées via l'enquête auprès des chercheurs (7165 réponses). L'analyse croisée des demandes des chercheurs et des offres éditeurs aboutira à une liste des ressources éligibles puis à une liste des ressources sélectionnées pour la première phase de négociation. L'analyse est opérée par le consortium Couperin et

le groupe de travail BSN 1 qui regroupe des représentants des universités et des EPST. L'arbitrage définitif et les équilibres disciplinaires seront arrêtés par le comité de pilotage de la BSN. Les ressources documentaires seront disponibles dès début 2013 via les sites Internet des éditeurs et ces acquisitions pourront s'articuler, pour garantir une continuité, avec les abonnements courants des établissements.

2ème objectif : la création d'une plateforme hébergeant l'ensemble des données et permettant de les exploiter, de les diffuser et d'offrir des services innovants.

Mise en place par l'INIST, cette plateforme offrira de nombreux bénéfices aux utilisateurs : un accès à un corpus unique et exceptionnel en texte intégral ; un moteur de recherche puissant doté de facilités d'interrogation et de téléchargement ; des services de traitement des données (extraction de données, fouille de texte...)

► Pour en savoir plus : <http://www.istex.fr/>

Se pose également pour les institutions, l'**enjeu du signalement des ressources acquises**, fondamental pour la visibilité et la valorisation de ces ressources et donc pour leur utilisation et de leur utilité. A la Bibliothèque Universitaire d'Evry, l'utilisation d'une **base de connaissances** (Proquest – 750 millions de notices) permet d'optimiser le signalement, de signaler tous les types de document, de mettre en place une alimentation en continu, de gérer des liens dynamiques, de proposer des services sur mesure aux utilisateurs et d'intégrer les ressources de l'établissement. Il est également possible de présenter en priorité dans les résultats les ressources propres de l'institution, ce qui pose la question de ce que l'on doit mettre en valeur, l'ensemble des ressources ou une sélection, les ressources « maison » ou les ressources en libre accès.

À l'Université Paris Est Créteil (UPEC), la base de connaissance Primo devient un point d'accès unique rassemblant les livres imprimés et les ebooks, la revue et l'article imprimé ou en ligne.

Au niveau national, cet enjeu du signalement des acquisitions numériques courantes est encore plus vif. C'est au sein de BSN3 qu'une recommandation a été émise sur la création d'un dispositif fédérant le signalement de toute la documentation accessible sur le territoire. Ce signalement portera d'abord sur les ressources acquises en licence nationale (ISTEX), avec un portail géré par l'INIST-CNRS qui devrait voir le jour dans deux ans, puis devra intégrer les ressources courantes acquises par les établissements. Reste la question du positionnement de cette plateforme nationale de signalement comme l'outil principal d'accès ou seulement comme une cartographie qui mènerait ensuite vers les systèmes locaux.

Les questions autour de l'Open Access sont au cœur des problématiques IST, d'abord bien-sûr parce qu'il représente

une alternative à l'augmentation des prix des abonnements, mais aussi parce qu'il paraîtrait logique de donner libre accès aux publications et aux recherches financées sur fonds publics. L'Open Access n'est pas seulement un droit mais un devoir. Pour le développer, il faut sensibiliser les chercheurs aux avantages du dépôt de leur publication en archives ouvertes, et pour cela à la préservation de leurs droits dans les contrats d'édition. Il faut également inciter les institutions à mettre en place une politique volontaire en matière de libre accès.

Dans ce contexte, la politique Open Access de l'université de Liège est un modèle à suivre. **ORBI**, leur archive ouverte institutionnelle, centralise près de 85% des publications de l'université dont 60% avec le texte intégral, avec un rythme annuel de 7500 publications déposées et en respectant les droits des éditeurs. Lorsque ces publications sont référencées sur ORBI, elles sont trente fois plus téléchargées et voient une forte hausse de leurs citations. La recette de cette réussite est à la fois simple et très complète avec un mandat politique fort et un recteur très engagé. Le chercheur-auteur est au centre du processus avec, en appui, un outil orienté utilisateur et une équipe de soutien très investie, des bénéfices et des services liés à la promotion des chercheurs et à la visibilité de l'institution.

Les leçons du projet PEER, présenté par Laurent Romary, sont plus contrastées. Ce projet, monté en collaboration avec les éditeurs visait à observer les conséquences du dépôt en archives ouvertes pour la visibilité des revues et des articles et pour les activités des éditeurs. 241 journaux ont été mis à disposition par les éditeurs, 50% de ces journaux en dépôt direct et 50% à déposer par les chercheurs. Deux résultats sont à retenir : les articles visibles sur PEER sont plus souvent téléchargés et le dépôt dans les archives ouvertes ne perturbe apparemment pas le fonctionnement des maisons d'édition. Mais le système des archives ouvertes est peu

coûteux et n'est pas favorable à un développement commercial. La plupart des éditeurs sont donc en désaccord avec ces conclusions et font le choix, pour développer la diffusion en libre accès des revues ou des articles de revues scientifiques, d'un modèle économique appelé auteur-payeur. Ce système auteur-payeur, où l'on paye pour publier, n'est pas sans ambiguïté : il est contesté par certaines communautés scientifiques, il est peu adaptable en dehors des « sciences dures » et il ne devrait pas être considéré comme la voie unique de développement du libre accès (rapport Finch en Grande-Bretagne). Les établissements, les institutions et les états doivent mettre en place une politique de libre accès aux résultats de la recherche qui soit équilibrée entre les archives ouvertes et les différents modèles de développement des revues en accès libre.

On parle d'auteur-payeur quand c'est l'auteur, son institution d'appartenance ou le bailleur de fonds qui donne une contribution à l'éditeur pour rendre l'article librement et gratuitement accessible à tout lecteur.

Mais les mathématiques par exemple, comme les disciplines de Sciences humaines et sociales, restent un peu à part avec un maintien du besoin d'imprimés, du besoin de l'ouvrage et avec en même temps une utilisation très forte de l'électronique. De plus, pour la conservation des collections, l'imprimé est un support de confiance pour l'archivage pérenne parfois plus fiable que le numérique. Le livre a encore un avenir avec sa maniabilité et la « résistance » de certaines disciplines. L'avenir de l'imprimé serait-il muséal ?

La plupart des interventions ont été webcastées et sont visibles en ligne : http://webcast.in2p3.fr/live/carrefour_de_l_isit

Les interrogations autour de l'avenir du système de publication scientifique ont ensuite été abordées par deux chercheurs.

Benoit Kloeckner a expliqué la révolte des chercheurs en mathématiques, notamment par rapport aux coûts des abonnements et aux difficultés de négociations avec certains éditeurs. La [pétition Springer](#) demande à modifier deux points fondamentaux qui sont la base des discussions avec les grandes maisons d'édition : l'impossibilité de réduire le montant engagé en sélectionnant, à l'intérieur des bouquets, les revues auxquelles les bibliothèques s'abonnent et l'augmentation contractuelle des prix chaque année, très supérieure à l'inflation. Les chercheurs et les communautés scientifiques peuvent avoir une voix et pourquoi pas une certaine influence comme cela a été le cas avec la pétition [The Cost of knowledge](#) aux Etats-Unis. En plus de l'évolution des pratiques des grands éditeurs scientifiques, ce chercheur appelle de ses vœux le développement d'un véritable système public de publication.

Laurette Tuckerman, quant à elle, a mis en lumière le fonctionnement des éditeurs scientifiques commerciaux qui applique depuis près de 20 ans une augmentation des prix de près de 10% par an pour les abonnements et dont les bénéfices sont en hausse de près de 30%. Ces coûts sont supportés par les organismes de recherche par l'intermédiaire des budgets de recherche ou par les budgets des bibliothèques. Elle aussi souhaite une prise de conscience et une mobilisation des communautés scientifiques pour soutenir le développement d'une politique de libre accès, et notamment les archives ouvertes, et soutenir des maisons d'édition dont les intérêts coïncident mieux avec ceux des chercheurs : les éditeurs des sociétés savantes.

Dernière des questions soulevées, la place des collections imprimées demain ?

Entre 2000 et 2010, les dépenses générales en documentation ont augmenté de 76%, avec toujours une hausse des achats de l'imprimé et une hausse en nombre de volumes (+26%). Si la redistribution en faveur du numérique est très importante, elle est très récente et concerne avant tout les revues. La résistance du livre est forte car l'offre de monographie en langue française en numérique reste encore très faible. Dans certaines disciplines, comme la médecine, le passage à l'électronique est total car toutes les revues sont en format électronique et l'offre d'imprimés est quasi nulle.

Partenaires

Ce colloque a été organisé par l'Inist-Cnrs et l'Université de Lorraine, le programme a été établi en collaboration étroite avec l'Abes, le consortium Couperin, l'Inria, le réseau Renatis et Corpus IR.

Ce colloque a reçu le soutien de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.



contact&info

- Odile Contat, InSHS
odile.contat@cnrs-dir.fr
- Pour en savoir plus
<http://www.carrefourist.fr/>

Retour sur le premier congrès du réseau national des MSH *Quelles sciences humaines et sociales pour le xx^e siècle ?*

Un moment fort de la recherche en SHS

Le « congrès de Caen », comme il a été dénommé dans les diverses réunions de la communauté des SHS au cours des dernières semaines, a été un succès. Environ 300 participants venant de la quasi-totalité des universités françaises, de forts contingents de Lille, Nantes et Rennes mais également d'Aix-Marseille ; cela constitue, dans une semaine où d'autres contraintes ou activités concurrençaient le congrès, une réelle réussite.

Au-delà du nombre, qui était nécessaire mais qui n'est pas l'essentiel, le contenu intellectuel du colloque a répondu à l'objectif ambitieux que s'était assigné le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH). Si la formule « congrès de Caen » s'est vite imposée, c'est qu'elle faisait écho au « colloque de Caen », celui de 1956 que Pierre Mendès-France avait impulsé pour imaginer de nouvelles fondations pour la recherche française. Le congrès du réseau national des MSH avait inscrit l'initiative de son premier congrès dans cette veine. Il n'y a dans cette référence, comme dans le sujet du congrès « *Quelles sciences humaines et sociales pour le xx^e siècle ?* » nulle présomption, ni ambition excessive. Il s'agit en fait d'une nécessaire interrogation que la communauté SHS se doit de se poser collectivement aujourd'hui et d'une question constante, répétée, dans l'activité des laboratoires et des chercheurs. Elle sous-tend très simplement nombre de projets de recherche individuels ou collectifs, particulièrement en cette période de redéfinition, de recalages, en de nombreux domaines de la production de connaissances.

En même temps que cette interrogation vaut pour chacune des disciplines des SHS, la question de l'interdisciplinarité vient s'y superposer. Celle-ci est au cœur de la construction des connaissances et de l'épistémologie des sciences de la fin du xx^e siècle et du début du xx^e siècle. Il revenait particulièrement au réseau des MSH, où se bâtissent et se tissent au jour le jour nombre de recherches pluri, inter et transdisciplinaires, de mener cette réflexion. Il s'est proposé de le faire en ce congrès par des débats largement ouverts et stimulés par des interventions d'horizons très différents.

Les conférenciers et les participants aux tables rondes ont livré des réflexions de qualité, les échanges avec les participants ont été tout aussi bons. Il n'était pas évident sur des questions transversales d'y arriver ; la vitalité de la communauté SHS et l'ampleur du travail interdisciplinaire qui a été engagé dans toutes les MSH se révèlent en des occasions comme celle-ci. Il y a une vraie richesse, un fort potentiel, une forte dynamique dans nos communautés de recherche. La préparation, les débats, les échanges, la session des communications affichées l'ont montré.

La Ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a adressé un message au congrès. Elle y dit, parmi d'autres éléments, l'importance qu'il faut accorder aux SHS dans l'évolution de la recherche aujourd'hui et, en conséquence, l'accent qu'elle veut faire porter sur les SHS et le rôle clé que jouent les MSH pour leur développement. Le statut d'infrastructure de recherche octroyé au Réseau national des MSH va dans ce sens. Tous ceux qui œuvrent à promouvoir la recherche en SHS et les approches interdisciplinaires, à leur donner force et visibilité internationale, y ont vu un encouragement et es-

pèrent, attendent une concrétisation. Le Président de l'Université de Caen et le Président de Région qui ouvraient le congrès y ont fait un discours fort, soulignant l'importance des SHS dans tous les aspects du développement de notre société.

Le Congrès était structuré autour de trois grandes conférences et trois grandes tables rondes avec la volonté permanente d'engager tout le public dans le débat. Les trois conférences traitaient du thème du Congrès : « Quelles sciences humaines et sociales pour le xx^e siècle ? » ; trois lectures, trois questionnements, trois pensées.

Le premier conférencier, Antoine Lyon-Caen, directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La-Défense, indique que dans les années 1990, au début des MSH, il était alors urgent que chercheurs et enseignants-chercheurs de SHS réfléchissent aux grands équipements dont ils avaient besoin. Aujourd'hui, l'heure est pour lui venue d'effectuer un travail critique quant à la structuration de leurs activités car, au niveau national, le feuilletage en matière d'organisation de la Recherche défie tout entendement et suscite un réel malaise.

Plutôt que de traiter des disciplines de manière individuelle, Antoine Lyon-Caen a choisi d'aborder la question des *rapports entre disciplines*. Jamais, estime-t-il, la segmentation disciplinaire n'a été aussi forte et le poids des étudiants y est sans doute pour beaucoup, tout comme celui des considérations d'organisation des enseignements. A bien y regarder, les liaisons entre disciplines se révèlent être, pour lui, souvent des trompe-l'œil ; en réalité, il s'agit de juxtaposition d'enseignements sans qu'une réelle réflexion pluridisciplinaire soit engagée par les enseignants eux-mêmes.

Comment faire pour qu'une discipline ne soit pas considérée comme extérieure à l'autre ? C'est autour de cette interrogation qu'il emmène le congrès. A ce jour, peu de contributions satisfaisantes ont été apportées à cette question pourtant essentielle. En prenant appui sur les rapports entre sciences sociales et droit, deux champs qu'il connaît bien, Antoine Lyon-Caen propose quelques réponses, qu'il juge modestes, mais dont la pertinence et la profondeur n'échappent pas au public de connaisseurs.

Le deuxième conférencier, Etienne Anheim, maître de conférences à l'université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, propose une mise en perspective. Partant des années 60, où nombre de disciplines sont vertébrées par de grands modèles explicatifs, il met en parallèle leur fragmentation, les bouleversements que les sociétés ont connu dans les années 1980 et les émergences de nouvelles manières de





Aditya Mukherjee, Antoine Lyon-Caen, Etienne Anheim, Michel Wieworka : quatre des intervenants du congrès

travailler. Les interrogations sur les identités des disciplines sont nées en même temps que leurs frontières se sont estompées et que l'exposition publique des débats en SHS a décliné. Il attire l'attention sur des évolutions qui se sont produites sans que les chercheurs ne s'en aperçoivent : basculement du centre de gravité de la communauté SHS hors d'Europe, extraordinaire révolution des sciences de l'information, inscription de la recherche dans des modèles d'organisation différents. Etienne Anheim avance l'idée que les SHS sont entrées dans l'âge de la réflexivité. Non pas un nouveau paradigme mais une attitude épistémologique qui peut être commune à toutes les SHS.

Aditya Mukherjee, venant de l'Université de Delhi en Inde, apporte un troisième questionnaire, celui d'un pays du « Sud ». Il rappelle que dans les pays colonisés, les SHS se sont développées dans le moule européen. En dépit des grands changements et de la décolonisation, cette vision formée « au nord » ne s'est ni dissipée, ni différenciée. Il discute la lecture de l'évolution non seulement des idées mais du monde, vu des « pays du Sud » tels que la Chine et l'Inde du XVIIIe au XXIe siècle. Il discute de la négligence envers les SHS dans ces pays au cours des cinquante dernières années au profit trop exclusif des sciences de la matière et des sciences technologiques. Il pointe le besoin que les sciences sociales développées en ces pays s'affranchissent de l'unicité de discours provenant du « Centre et du Nord », et le besoin corollaire de développer des coopérations Sud-Sud. Reconnaître la diversité des voies de la modernité lui paraît un des enjeux du XXIe siècle, conclut Aditya Mukherjee.

Michel Wieworka, dans une réflexion partant de la Fondation de la MSH de Paris — grande ancienne et précurseur — jusqu'aux réseaux des MSH, s'interroge sur l'avenir de l'interdisciplinarité. Il développe son propos autour de quatre remarques principales. Dans le contexte des MSH, il faut apprendre à remplacer l'internationalisation par globalisation, c'est-à-dire articuler différents niveaux (national, régional, local...) de réflexion sans tout concentrer à l'échelle de l'état-nation. Sans doute, estime-t-il, les MSH sont-elles les mieux outillées pour ouvrir cette voie de réflexion. S'agissant d'interdisciplinarité, il relève que partir des disciplines pour les rassembler ne relève pas de la bonne pratique. Il faut plutôt partir des problèmes, même si c'est loin d'être évident. Cependant, les ancrages disciplinaires restent nécessaires. Sur ce point, continue-t-il, du fait d'une structuration sur le mode disciplinaire, le monde universitaire constitue un obstacle de taille face auquel les MSH sont les mieux placées pour contourner cette difficulté. Par ailleurs, observe-t-il, nous sommes amenés à réfléchir à notre engagement, aux réponses que nous pouvons apporter sur de grandes interrogations sociologiques. Au cours des années 60 et 70, les sciences sociales, par le biais des disciplines, accédaient de facto à la vie de la cité. Cette caractéristique s'est aujourd'hui défaite. Si les

jeunes générations sont mieux formées, si elles fonctionnent davantage en réseau, tant à l'échelle nationale qu'internationale, elles participent pourtant moins à la vie intellectuelle large. A quelles conditions peuvent-elles retrouver ce chemin ?, interroge Michel Wieworka. Enfin, il souligne que fréquemment, les chercheurs sont obligés d'effectuer le grand écart entre des logiques individuelles et des logiques planétaires (environnementales, climatiques...), elles-mêmes de plus en plus amples. Inévitablement, les trois remarques précédentes amènent, selon Michel Wieworka, à s'intéresser à la notion d'universalisme et il est bon, sans doute, de regarder vers d'autres disciplines que les SHS. Encore une fois, c'est à travers les MSH que ce genre de préoccupation apparaît possible.

Les tables rondes ont traité de l'internationalisation des SHS, de l'interdisciplinarité et des nouvelles technologies, de l'organisation de la recherche du XXe au XXIe siècle. Avec des intervenants à l'expérience considérable et extrêmement diversifiée, autour de générations de chercheurs différentes, ces tables-rondes ont été très riches. Les interventions, comme les conférences — beaucoup plus riches que le trop sec résumé en quelques lignes n'en rend compte — peuvent être écoutées en intégralité sur la [Forge Numérique](#). Une centaine de posters produits par des chercheurs de toutes les MSH et sélectionnés par un comité scientifique donnait un aperçu des recherches stimulées et soutenues par les MSH, une séance du congrès a permis à leur auteurs de débattre avec le public qui venaient les lire. Les posters seront consultables sur le [site du réseau national des MSH](#) et un recueil de résumés est déjà disponible.

Des événements de cet ordre ne se produisent pas tous les ans. Le congrès de Caen s'inscrit comme un moment fort dans le paysage de la recherche en SHS de la décennie. Une édition des actes est prévue.

Toutes les vidéos du congrès sont disponibles sur le [site de la Forge numérique de la MRSH de Caen](#).

contact&info

► Michel Audiffren, RNMSH
michel.audiffren@univ-poitiers.fr
 Pascal Buléon, MRSH - Caen
pascal.buleon@unicaen.fr
 ► Pour en savoir plus
<http://www.msh-reseau.fr/>



La science en scène

CRAL - Centre de recherche sur les arts et le langage

Depuis sa création en 1983, le CRAL entend fédérer — autour des arts, de la littérature et des pratiques culturelles — littéraires, historiens, musicologues, philosophes, linguistes, anthropologues et sociologues... Un pari réussi puisque la réflexion pluri- et interdisciplinaire dans lequel il s'inscrit fait la singularité de ce centre et lui assure un rayonnement aussi bien national qu'international.

« L'étude des arts et de la littérature est considérée comme une voie d'accès privilégiée à l'analyse des pratiques symboliques et interprétatives, caractéristiques des sociétés humaines. Nous nous proposons d'étudier non seulement les faits artistiques et littéraires dans leurs structures propres, mais aussi les processus de leur production et de leur réception dans leur intégralité, depuis les matériaux qu'ils mettent en œuvre, depuis les motivations psychiques qui président à leur création, jusqu'à leurs ultimes conséquences politiques et éthiques. Ces recherches impliquent le refus de la séparation – commune mais néfaste – entre histoire et théorie... »

Cet extrait du texte programmatique paru dans le rapport d'activités du Centre en 1985 pourrait aussi bien dater d'aujourd'hui tant il est évident que la démarche intellectuelle du laboratoire est restée fidèle à ses objectifs et ses principes initiaux. Même si les recherches menées au Centre se sont aujourd'hui éloignées du paradigme structuraliste d'origine, reste en effet un héritage fort où plane encore l'ombre de ses illustres membres fondateurs : Raymond Bellour, Claude Brémond, Hubert Damisch, Gérard

Genette, Louis Marin, Christian Metz et Tzvetan Todorov.



Il serait malaisé de vouloir expliciter le terme « Art » qui, on le sait, couvre un très large spectre. Le Larousse en donne l'une des définitions suivantes : « Création d'objets ou

de mises en scène spécifiques destinés à produire chez l'homme un état de sensibilité et d'éveil plus ou moins lié au plaisir esthétique ». L'art aurait donc pour mission d'induire des émotions. Une définition acceptable lorsque l'on pense à la musique, à la peinture ou encore à la littérature, toutes ces formes d'art que l'on peut qualifier de canoniques et qui sont pour la plupart au cœur des recherches menées au sein du laboratoire.

Mais l'ambition du CRAL est aussi de renouveler ses recherches en élargissant le champ des connaissances et en faisant émerger des thématiques nouvelles.

Bêtes de scène

Prenons l'exemple du projet *Animots*, coordonné par Anne Simon au sein de l'axe *Littératures et textes*. Ce projet, qui fait partie des quatre programmes ANR en cours au laboratoire, souhaite fédérer, en France et à l'étranger, des recherches sur les animaux et l'animalité dans la littérature de langue française des ^{xx}^e-^{xxi}^e siècles. Si cette question est prépondérante en philosophie, droit, anthropologie, histoire depuis de nombreuses années, s'il est clair qu'elle bénéficie d'un renouveau avec l'apparition de l'éco-critique, de l'éthologie ou des *animal studies*, il devenait urgent de la légitimer au sein des études littéraires.

Les travaux du programme, menés par huit chercheurs en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis se sont structurés autour de colloques, séminaires et publications visant à réfléchir, entre autres, à la relation entre homme et animal, à l'utilisation de langages animaux diversifiés, à la création de subjectivités animales ou de personnages hybrides et plus généralement, au renouvellement du roman rustique, de la fable de métamorphose, du traité d'histoire naturelle.

Tzvetan Todorov, l'un des sept membres fondateurs du laboratoire
© Ji-Elle

Pour donner de la visibilité au sujet, l'ANR a ouvert un carnet de recherche sur Hypotheses.org et affiche ses publications sur l'archive ouverte HAL-SHS.

Tout naturellement, ce projet ANR ouvre la voie à une étude plus générale sur la place du vivant dans l'imaginaire des arts et dans la culture, débat qui inclut une dimension proprement philosophique et une réflexion éthique et politique sur la place des sciences du vivant dans nos sociétés et qui se développera au sein du programme Littérature, pensée et formes de l'existence.

Dans le cadre de ce programme, les recherches conduites par Marielle Macé, directrice adjointe du CRAL, se proposent d'analyser la notion de style au sein des sciences sociales, de la littérature et de la philosophie. Elle envisage entre autre de questionner le style comme outil de constitution et d'analyse de la formation sociale des identités individuelles et du partage des formes de vie, entre sociologie des individus et littérature.

Renouveau littéraire

L'ensemble de ces réflexions renouvelle l'approche classique que l'on pouvait avoir des textes littéraires.

La question de l'argumentation est étroitement liée à l'étude de ces textes. Il ne s'agit pas d'une analyse formelle des textes, comme on serait tentés de le croire, mais, par exemple, d'une approche linguistique de ce qui marque la temporalité du récit. Tel est le sujet d'étude de Marion Carel qui se propose de comparer le récit temporel littéraire au récit historique. Ou, autrement dit, pourquoi des marques temporelles comme le « quand » ou le « lorsque » n'ont pas le même impact dans un récit littéraire ou historique ?

Plus généralement, c'est l'objet littérature même qui se retrouve mis en exergue : Annick Louis se propose ainsi de le repositionner dans le monde contemporain en combinant l'étude épistémologique à une analyse sociologique, anthropologique et philosophique de l'objet. Une des premières étapes de l'étude est de réfléchir à ce que les médias et les spécialistes ont défini comme une crise de la littérature depuis le début du ^{xxi}^e siècle : si l'objet est transformé, si le mode de production et la diffusion de l'objet évolue, il est intéressant de voir quelles modifications cela entraîne, en particulier dans l'enseignement et la recherche.

Ces évolutions amènent donc à réfléchir à la place de la littérature dans la sphère sociale. C'est ainsi que s'est initiée, sous l'initiative de Philippe Roussin et Sébastien Veg, une réflexion sur le rôle de la littérature dans la construction

de l'espace public de la démocratie. Inscrit dans le périmètre du [Labex CAP](#), ce programme vise à analyser les manières dont la littérature redéfinit sa place et son statut dans les conditions de la culture démocratique depuis deux siècles. Il montre également comment celles-ci ont contribué à changer le statut du littéraire jusqu'à aujourd'hui, transformant son identité, sa pertinence, et faisant varier ses genres et ses formes.

L'étude des structures narratives bénéficie elle aussi de transformations constantes. « La narratologie s'est nourrie dès ses débuts d'une longue tradition de réflexion sur le récit qui traverse les littératures nationales et aussi d'un travail transdisciplinaire tout cela dans le but de saisir la richesse des récits dans leurs multiples enracinements culturels », explique John Pier, co-responsable du séminaire *Narratologies contemporaines*. « Structuraliste à ses origines, la narratologie depuis une quinzaine d'années se tourne vers d'autres modèles épistémologiques et d'autres approches analytiques, réévaluant les acquis du passé sous l'angle de multiples évolutions dans les sciences humaines et sociales, la linguistique et la philosophie du langage, la sémiotique, etc. D'autre part, elle n'hésite pas à aborder de nouveaux objets de réflexion tel que les éléments narratifs de la conversation quotidienne, des arts visuels, de la musique, du droit, des jeux informatiques, ceci toujours dans l'esprit de système et de rigueur d'analyse qui représente une des contributions majeures de la narratologie. »

Le séminaire, créé en 2003, se propose donc d'étudier la théorie narrative et l'exploration du récit sous toutes ses formes. Il participe à la collection [Narratologia](#) et est membre depuis 2009 du [European Narratology Network](#), réseau qui vise à promouvoir les échanges entre centres et chercheurs.

Musique au cœur

On l'aura compris, la narratologie est sur tous les fronts et non pas dans les seules études littéraires où on aurait tendance à la cantonner. Voici qui lui augure de beaux lendemains au sein d'un laboratoire faisant la part belle aux arts.

La musique en est ainsi l'une de ses composantes majeures, sous la houlette d'Esteban Buch, directeur du Centre et responsable de l'axe *Sons et Musique*. Depuis fort longtemps, le laboratoire consacre ses recherches à l'étude des musiques savantes occidentales. En 2007, il élargit son champ de recherches à des musiques d'un genre nouveau ancrées dans différentes parties du globe.

Cette dichotomie entre classique et moderne permet de confronter deux visions peut-être finalement pas si éloignées l'une de l'autre ou, du moins, pouvant se nourrir l'une l'autre.

Christophe Corbier, historien de la musique fraîchement recruté au laboratoire, est un spécialiste de l'œuvre musicale et théorique de Maurice Em-





manuel, un compositeur, musicologue et helléniste contemporain de Debussy. Son objectif — réaliser une histoire de la musique grecque antique — l'amène à étudier la question du rythme dans les écrits de Nietzsche.

L'ethnomusicologue Emmanuelle Olivier s'est quant à elle intéressée durant quatre ans à la création musicale en contexte de globalisation, dans le cadre de l'ANR Globalmus. En s'attardant sur trois régions du monde — l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud-Océan Indien et l'Amérique latine — son projet a pour objectif d'étudier comment les musiciens sont « branchés » au monde et quels moyens technologiques et symboliques ils mobilisent ; quels sont leurs discours, leurs récits, leurs fictions ; que produisent-ils, à la fois en termes de musique, mais aussi de contenus sociaux, économiques et politiques ?

Ces travaux ont déjà donné lieu à la publication d'un ouvrage *Musiques au monde. La tradition au prisme de la création* et les premiers résultats de l'enquête, menée aux confins du monde — mais pas seulement — seront livrés en avril 2013, à l'occasion d'un colloque international.

Voir et (se) donner à voir

On ne peut parler de création artistique sans penser aux valeurs qu'elle véhicule. La sociologue de l'art Nathalie Heinich étudie depuis de nombreuses années cet aspect en y insufflant la notion de perception des représentations. Elle s'interroge sur la manière dont le public évalue un objet artistique, en analysant par exemple les livres d'or des expositions contemporaines. La valeur est-elle logée dans les objets du jugement ou dans les sujets ? Est-elle individuelle ou collective, subjective ou objective ?

Dernièrement, c'est le concept même de visibilité qui a interpellé la chercheuse. Alors que la célébrité passe aujourd'hui par l'image, être vu et reconnu est désormais à la portée de tous et permet à tout un chacun d'atteindre une pseudo-notoriété.

Sujet passionnant et largement relayé dans les médias. Car la force du CRAL réside aussi dans sa capacité à répondre aux questions sociétales, à s'insérer dans les problématiques actuelles et à

s'adapter aux évolutions constantes.

Ainsi a-t-il résolu d'intégrer la question du genre, en s'intéressant notamment aux raisons pour lesquelles les femmes sont exclues de certaines pratiques artistiques. « Depuis longtemps, le théâtre est une affaire d'hommes », explique ainsi la philosophe Michèle Le Doeuff. « Il y a vraiment de quoi s'interroger sur l'immobilisme permanent dans la gestion des arts, au niveau international », continue-t-elle.

Les recherches menées dans ce domaine par l'historienne Raphaëlle Doyon confirment bien les propos de Michèle Le Doeuff. Les études théâtrales très formalistes sur l'analyse des contenus et sur la manière dont se fait le théâtre tiennent rarement compte de la place des contributions des femmes dans cet art. Or, en tenir compte revient à bouleverser les grands récits historiques.

La danse aussi a pu souffrir de cet état de fait. Les discours moralisateurs et les pratiques de danse ont longtemps contribué à la construction sociale de la différence entre les sexes. Les rapports entre danse et morale sont justement étudiés au sein de l'Atelier d'histoire culturelle de la danse, animé entre autre par l'historienne Elizabeth Claire. Au-delà de cette question du genre, c'est aussi l'objet danse qu'il fallait remettre en lumière. « Pendant longtemps, la danse était un sujet peu légitime », explique l'historienne. « Pourtant, la manière d'appréhender l'objet danse mérite d'être étudié tant il a évolué au cours des années ».

On ne pourrait conclure ce tour d'horizon — bien sûr non exhaustif si l'on considère la richesse des recherches menées dans ce laboratoire — sans parler du devenir de l'image au sein de la culture visuelle contemporaine. C'est dans cette optique que le philosophe et historien d'art Georges Roque a consacré ses travaux au statut de l'image visuelle et à sa fonction sémiotique dans divers champs disciplinaires, l'idée étant de sortir l'image de son champ d'origine pour la confronter à d'autres types d'images et aux formes textuelles.

Le CRAL a introduit par ailleurs la question du numérique au cœur de ses réflexions. Au delà du recrutement récent de la réa-

lisatrice audiovisuelle Momoko Seto, capable de répondre rapidement aux exigences technologiques du laboratoire, les travaux d'André Gunthert, membre de l'Axe *Images et histoire de l'art*, permettront d'apporter un éclairage aux nouveaux usages des images numériques.

Au sein du même axe, les historiens de l'art participent fortement à la visibilité internationale du laboratoire. Rattaché au CRAL, le Centre d'Etudes sur l'Histoire et la Théorie des Arts (CEHTA) dirigé par Giovanni Careri — également directeur adjoint du CRAL — cherche à définir les conditions d'une articulation aussi rigoureuse que possible entre la recherche historique et la réflexion théorique dans le champ des études sur l'art. C'est dans ce contexte que Giovanni Careri a mené une recherche sur la construction visuelle de l'histoire chrétienne dans la Chapelle Sixtine. De son côté, Georges Didi-Huberman a développé, au sein du CETHA, des travaux importants sur l'épistémologie de l'histoire de l'art en esquissant progressivement une nouvelle approche de « l'anthropologie du visuel » à partir d'objets appartenant au Moyen Âge et à la Renaissance, mais aussi à notre modernité la plus récente.

Parallèlement aux travaux réalisés au sein du CETHA, l'équipe Images et arts plastiques s'est intéressée, entre autres, à la *science de l'art*. Nadia Podzemskaia a ainsi étudié les évolutions de la théorie de l'art, du langage et de la littérature durant la première moitié du ^{xx}e siècle en Russie. Dans un second temps, la chercheuse consacrera ses recherches à la Renaissance italienne dans la Russie soviétique des années 1920-1950.

Le CRAL peut s'enorgueillir d'avoir maintenu son rayonnement scientifique au devant de la scène nationale et internationale, tout en assurant des formations suffisamment innovantes pour attirer des étudiants français et étrangers avides de nouveautés.

C'est dans ce contexte favorable que le laboratoire fêtera ses 30 ans en septembre 2013. Parions qu'il ait encore à dire et à montrer pour de nombreuses années.

Armelle Leclerc, InSHS

LE CRAL EN CHIFFRES

- **Date de création** : 1983
- **Direction** : Esteban Buch, directeur ; Marielle Macé et Giovanni Careri, directeurs adjoints
- **Tutelles** : CNRS, EHESS
- **Membres** : 31 chercheurs et enseignants chercheurs ; environ 10 membres associés ; 8 IT ; 4 post-doctorants
- **160 doctorants** participant activement à la vie du laboratoire et se réunissant autour de projets à visée interdisciplinaires.
- **4 axes de recherche** : Littératures et textes ; Images et histoire de l'art ; Sons et musique ; Esthétique, valeurs, représentations
- **2 équipes transverses** : CEHTA - Centre d'Histoire et de Théorie des Arts, EFISAL - Equipe Fonctions Imaginaires et Sociales des Arts et des Littératures
- **4 ANR en cours**
- Le CRAL est depuis 2011 une composante du Labex CAP Créations, Arts et Patrimoine.
- **3 revues hébergées** :
 - ARTELOGIE : Recherches sur les arts, le patrimoine et la littérature de l'Amérique latine
 - IMAGES RE-VUES : Histoire, anthropologie et théorie de l'art
 - TRANSPPOSITION : Musiques et sciences sociales
- Depuis 2012, le CRAL héberge le **Fonds Ricœur** qui regroupe la bibliothèque de travail personnelle du philosophe, ses archives, et l'ensemble de son œuvre et des commentaires que cette dernière a suscités.

contact&info

- Esteban Buch, CRAL
buch@ehess.fr
- CRAL
<http://cral.ehess.fr/>



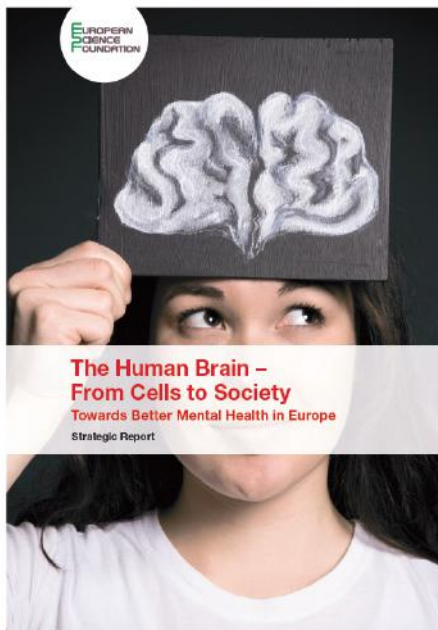
La Fondation européenne de la science



Les comités scientifiques des sciences humaines et sociales de l'ESF ont récemment publié deux nouveaux rapports stratégiques, l'un sur la musicologie, le second sur le cerveau humain. L'objectif de ces deux publications est d'introduire les futures grandes questions de recherche pour chacun de ces deux thèmes.

La musicologie et le cerveau humain, deux priorités stratégiques

Les comités scientifiques des sciences humaines et sociales de l'ESF ont récemment publié deux nouveaux rapports stratégiques, l'un sur la musicologie, le second sur le cerveau humain. L'objectif de ces deux publications est d'introduire les futures grandes questions de recherche pour chacun de ces deux thèmes.



Le cerveau humain, du neurone à la société

En Europe, on estime à 30% la part de population atteinte de troubles du cerveau. C'est dans ce contexte que l'ensemble des comités scientifiques de l'ESF a soutenu la publication d'un rapport présentant les questions actuelles de la recherche sur le cerveau humain. Cette initiative a réuni des experts de tous les domaines scientifiques, de la philosophie à l'anthropologie en passant par la neuroscience pour discuter de sujets à la frontière des interactions biologiques et la psychosociales.

Le rapport souligne cinq éléments clés pour développer notre compréhension du cerveau humain :

1. Le développement d'approches neuropsychothérapeutiques intégrées pour le traitement des troubles psychiatriques ;

2. Le développement de modèles valides pour la recherche sur les troubles psychiatriques ;

3. Une compréhension plus pointue des mécanismes sous-jacents de la relation entre la biologie et l'environnement ;

4. Des études comparatives et interdisciplinaires pour explorer comment des concepts scientifiques liés au cerveau humain sont reçus et compris dans différents contextes socio-culturels ;

5. La recherche sur les implications éthiques et légales des développements récents des sciences du cerveau, notamment sur les comportements et les neuro-technologies.

Marian Joëls, présidente de la Fédération des Sociétés de Neurosciences Européennes, commentant la publication du rapport, a souligné qu'« un cerveau en bonne santé est crucial pour de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Comprendre l'ensemble des fonctions du cerveau humain nous permettra d'expliquer pourquoi investir dans la recherche sur le cerveau est une opportunité unique d'améliorer la qualité de vie générale ».

Les rapports sont téléchargeables en ligne :

www.esf.org/humanbrain
www.esf.org/publications

La musicologie, une cartographie

L'importance de la musicologie réside dans le fait que la musique est probablement l'un des phénomènes les plus importants de la culture humaine. La musicologie est ainsi au cœur des préoccupations centrales pour les sciences humaines puisqu'elle touche à un système sémantique complexe et universel, socio-affectif et non-verbal de la culture humaine. Le rapport publié par l'ESF fait suite à un colloque organisé à Varsovie en novembre 2009 ; son objectif est de favoriser la réflexion au niveau de la politique de recherche sur la situation actuelle et future de la musicologie européenne. Il identifie également les questions clés et indique les solutions envisagées pour y répondre.

Le rapport avance une série de recommandations pour relever les défis de la recherche sur ce thème, notamment la nécessité de réaliser un réel exercice de cartographie (institutions, infrastructures, financements) afin d'identifier les différentes caractéristiques de la musicologie en termes de méthodologies et traditions nationales.

La construction d'une base de donnée, recommandée par le rapport, sur la communauté scientifique en musicologie est un prérequis pour le développement d'une stratégie pour la musicologie en tant que discipline. Le rapport recommande également la création d'une plateforme interdisciplinaire pour la recherche musicologique en Europe, de même qu'un soutien accru pour des réseaux de chercheurs européens (ex. ERA-NETs dédiés).

contact&info

► Etienne Franchineau
Junior Science Officer

Humanities and Social Sciences Unit

EFranchineau@esf.org

► Pour en savoir plus
www.esf.org



Pour Adonis, l'année 2013 sera une année importante, marquée par la fusion avec IR-Corpus, annoncée lors de la réunion des directeurs d'unités, en décembre 2012.

En cette période de vœux, il nous faut d'abord dresser le bilan d'une année particulièrement dense.

L'infrastructure numérique, sécurisée et rationalisée, a connu un véritable essor : le nombre des utilisateurs a fortement progressé et les retours d'expériences témoignent de l'intérêt rencontré par les équipes à utiliser les services de la grille. Quant aux différents outils mutualisés proposés aux équipes de recherche, ils permettent une plus large exploitation des bases de données constituées. Afin de renforcer l'exploitation et la visualisation des données, Adonis organisera une Action Nationale de Formation au second semestre 2013 qui devrait permettre une appropriation plus importante de ces outils.

Dans le domaine de la conservation des données numériques, Adonis a renforcé, en lien avec le CINES, le service d'archivage à long terme. La convention entre Adonis et le CINES qui vient d'être renouvelée doit permettre aux équipes de bénéficier dans des conditions avantageuses de ce service présenté ci-après.

Pour ce qui est d'ISIDORE, la plateforme a enregistré entre 65 000 et 75 000 visites au cours du dernier trimestre et le nombre des ressources disponibles a progressé de manière très significative depuis son ouverture officielle par Adonis en avril 2011. Les services rendus à la recherche ont la force de l'évidence.

Afin de rester au plus près des besoins des équipes de recherche, un comité des utilisateurs a également été mis en place. Cette structure souple doit favoriser les interactions entre l'équipe d'Adonis et les utilisateurs, qu'il s'agisse d'équipes rassemblées autour d'un programme de recherche ou d'infrastructures comme les Maisons des sciences de l'Homme.

Enfin, dans le domaine des projets européens, Adonis a préparé le dossier de soumission du projet DARIAH ERIC (Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities - European Research Infrastructure Consortium) auprès de la Commission européenne (Adonis coordonne en effet l'ensemble de la participation française à DARIAH). Ce dossier a été déposé en octobre dernier : c'est donc une étape particulièrement importante qui vient d'être franchie. Afin de permettre aux communautés SHS de mieux saisir ses enjeux et ses multiples facettes, Adonis organise, le 30 janvier 2013, une journée d'information sur le projet, où interviendront différents responsables, coordinateurs et participants, français ou européens.

Tout cela témoigne de l'ancrage d'Adonis dans les communautés SHS et augure bien de l'avenir des Très Grandes Infrastructures de Recherche en Sciences Humaines et Sociales en 2013.

Dans ces conditions, je peux adresser, avec confiance, au nom de tous les personnels du TGE Adonis, mes vœux les plus chaleureux pour une belle année 2013 à vous tous, utilisateurs, partenaires, fournisseurs de données, collaborateurs. Bonne année à toutes et à tous !

► Partage d'expériences

Navigocorpus - Un corpus de sources pour l'histoire de la navigation à l'époque moderne

► Du bon usage d'Adonis

Archiver ses données à long terme

LA TRIBUNE D'ADONIS

Partage d'expériences

Navigocorpus

Un corpus de sources pour l'histoire de la navigation à l'époque moderne

Suivre les mouvements des navires marchands est essentiel à la connaissance des mouvements commerciaux antérieurs au ^{xix}^e siècle, donc à celle de l'économie. Le transport par eau est le moins cher, le seul viable à longue distance, le plus efficace à courte distance pour les pondéreux. Partout où peut accéder le navire, il va : des navires construits pour la mer remontent encore cinquante kilomètres de l'embouchure de la Charente. Le port, maritime ou fluvial, est omniprésent, comme le sera plus tard la gare. La géographie de l'Europe, dont les fleuves divergent, donne la suprématie à la mer sur la rivière pour les transports internationaux et les échanges interrégionaux, fussent-ils à l'intérieur d'un même royaume. D'ailleurs, le courant rend problématique la remontée de fleuves et rivières. Transport signifie impôt et surveillance de l'Etat, d'autant que les marins sont nécessaires à la Marine de guerre et que les autorités se soucient précocement de les recenser. Nous disposons donc d'une documentation administrative abondante, qui à partir du ^{xviii}^e siècle autorise une approche assez fidèle de la réalité. La France dispose, par exemple, de registres portuaires des sorties, qui sont particulièrement bien conservés pour les années 1780.

Documentation redoutable cependant, car dispersée, foisonnante, redondante et floue. Résumons. Chaque port produit la sienne, essentiellement dans deux buts : taxer ou contrôler l'état sanitaire des navires. Chaque mouvement est enregistré individuellement, avec description du bâtiment, nom et âge du capitaine, provenance ou destination, parfois la cargaison. De quoi suivre à la loupe les trafics, bien mieux que ne le permettront jamais les quelques statistiques agrégées dont nous disposons. Il est ainsi possible de compter, de cartographier, de dessiner des réseaux, mais également de mesurer des pratiques : comment la pêche s'intègre-t-elle au commerce ? Et le cabotage au commerce à longue distance ? Bref, d'atteindre des phénomènes indispensables à la compréhension des mécanismes économiques, que seule cette source révèle, à condition que le traitement préserve sa richesse et surmonte les difficultés qui en ont jusqu'ici restreint l'usage. Tout capitaine ou patron de barque qui se respecte essaye de couper à l'enregistrement et aux redevances qui en découlent. Les agents locaux ont affaire soit à des équipages locaux, aux

quels les lient de multiples attaches et qu'ils "oublient" souvent d'enregistrer ; soit à des étrangers qui ne parlent souvent que leur propre langue, d'où des approximations linguistiques qui ne facilitent pas la mise en cohésion des données. Les enregistrements indiquent toujours au moins deux ports, l'un d'entrée, l'autre de sortie ; chacun relate en miroir ce que dit aussi l'autre : double enregistrement qui permet de combler des lacunes, mais qui perturbe aussi la régularité des données. Arrêtons là. Passons aussi sur les problèmes posés par la nomenclature des produits, la conversion des monnaies et des poids et mesures, bien connus des spécialistes et qui ne sont point particuliers aux sources maritimes.

Pour exploiter la source, il faut donc mettre en œuvre des masses énormes de données, les ordonner par navire, par destination et par date, éliminer les doubles comptes, repérer les invraisemblances, boucher les trous dus à la fraude et aux pertes documentaires, identifier les individus sous des appellations diverses, et cela pour des dizaines de milliers de mouvements par pays et par an. Il a fallu mettre au point - sous FileMaker - une base de données alliant souplesse, rapidité et capacité à traiter à la fois les navires, les hommes, les cargaisons et les taxes. C'est ce qui a été réalisé par Navigocorpus (Corpus des itinéraires des navires de commerce, ^{xviii}^e-^{xix}^e s.), un système élaboré dans le cadre du projet ANR homonyme (2008-2011)¹. Nous n'en décrivons pas ici le détail, ni les présupposés, ni les principes². Elle a surmonté haut la main l'épreuve de la confrontation avec les systèmes similaires actuellement disponibles et elle est en passe de devenir une référence européenne³. Elle a été mise au point sans recourir à Adonis ; mais Adonis contribue largement maintenant à son rayonnement.

Le fractionnement des sources en séries portuaires indépendantes, s'il introduit une variabilité parfois gênante - certaines indications ne sont pas fournies par un greffier, alors que son homologue dans un autre port est plus exhaustif - a cependant l'avantage de rendre chaque série unique. La meilleure stratégie consiste donc à dépouiller chacune intégralement. Ce dépouillement peut être confié en parallèle à autant de chercheurs que

1. Le programme ANR Navigocorpus a été coordonné par Silvia Marzagalli (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine / CMMC, Université de Nice Sophia Antipolis) en partenariat avec Jean-Pierre Dedieu (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes / LAHRHA, CNRS / Université de Lyon) et Pierrick Pourchasse (CRBC, Université de Brest).

2. Voir Jean-Pierre Dedieu, Silvia Marzagalli, Pierrick Pourchasse et Werner Scheltjens, "Navigocorpus, a database for shipping information. A methodological and technical introduction", *International Journal of Maritime History*, XXIII : 2, décembre 2011, p. 241-262.

Consulter aussi le site <http://navigocorpus.hypotheses.org>.

Pour le traitement des cargaisons, voir « Tracking trades in Navigocorpus. The examples of fish », communication présentée par Silvia Marzagalli et Jean-Pierre Dedieu, dans "Commodity Chains in the First Period of Globalization", session organisée par Werner Scheltjens, Philipp Robinson Rösner, Guillaume Daudin, Loïc Charles au Ninth European Social Science History conference at Glasgow University, Scotland, UK, 11 - 14 April 2012 : http://www.academia.edu/1612900/Dealing_with_commodities_in_Navigocorpus_Offering_tools_and_flexibility.

3. Parmi les grandes bases de données en ligne sur le mouvement des navires, voir <http://www.slavevoyages.org> qui répertorie toutes les expéditions de traite négrière transatlantique connues à ce jour, et <http://www.soundtoll.nl>, base en cours d'élaboration fondée sur les registres du péage danois perçu à l'entrée et à la sortie de la Baltique depuis la fin du ^{xvi}^e siècle jusqu'en 1857. Aucune de ces bases, toutefois, ne comporte le travail d'identification de navires et des capitaines que nous avons opéré dans le cadre de Navigocorpus.

l'on voudra, qui rempliront chacun un exemplaire indépendant et partiel de la base, pour un port. Il n'y a pas de risque de tuilage.

A ce point, nous réalisons sur ordinateur ce que l'on a toujours fait à la main : la saisie des données contenues dans des séries portuaires individuelles. L'apport réel du programme, réside dans le fait que tous ces fichiers portuaires convergent et se fondent dans un fichier central unique. Au fur et à mesure que les ports s'ajoutent, se superposent, l'étoile - que dessinaient les destinations au départ de chacun d'eux - devient un réseau complexe, d'où surgissent des centres de gravité, des points nodaux. C'est alors que l'on peut entreprendre l'identification des navires et des hommes, en dépit des variations orthographiques, des traductions sauvages et des approximations phonétiques ; on peut ainsi affirmer que le Two Brothers et les Deux frères ne font qu'un. Il en est de même pour L'Aubin Honoré, le Puissant Honoré, le Petit Honoré, l'Honoré, le Pierre Honoré, le Saint Honoré, la similitude des tonnages et des parcours, la cohérence des dates de départ et d'arrivée ne laissant aucun doute. C'est par une gigantesque mise en contexte, par le croisement des données fournies par un port avec celles de tous les autres que le document prend sa valeur. L'enregistrement en miroir, qui semblait une faiblesse, s'avère une force. Travail énorme, mais indispensable de construction des données. La base n'est plus le simple reflet de la source, elle devient une méta-source enrichie par ce travail considérable d'identification des lieux, des hommes, des navires, qui permet aussi de compléter les lacunes d'un registre par la proximité d'un autre, quant au port d'attache, au type de navire, au pavillon par

exemple. Pour la première fois, à partir de l'insertion de l'intégralité d'une source - les congés délivrés en France en 1787 à tout bâtiment sortant d'un port - il devient possible d'appréhender la navigation en France dans son intégralité, et dans l'emboîtement de ses échelles locales, régionales, nationales et internationales, alors que nous étions jusque-là réduits à quelques études de cas centrés sur la géographie commerciale d'un seul port. Nous pouvons désormais suivre un capitaine ou un maître de barque au fil de ses pérégrinations de port en port, et reconstituer des typologies. Nous pouvons même identifier nommément les trois-quarts de navires qui ont fréquenté un port dont les sources sont entièrement détruites⁴.

C'est ici qu'Adonis entre en jeu⁵. Il est certes possible de regrouper les fichiers particuliers sur une machine hors réseau. Nous l'avons fait. Cela implique que le travail de contextualisation ne peut être l'œuvre que d'une seule personne, au mieux d'un petit groupe travaillant au même endroit, ou se répartissant le travail dans le temps. Or l'automatisation de cette étape indispensable de création de liens entre les enregistrements est impossible, alors que la tâche est immense, et que seuls des spécialistes peuvent l'accomplir. Ils sont rares : une douzaine en France, une cinquantaine en Europe, dispersés et chargés de responsabilités qui ne leur laissent qu'une liberté limitée. Constituer une équipe effectuant un travail suivi au même endroit relève de l'utopie. La base, par ailleurs, est de taille considérable. Nous en sommes à une centaine de milliers d'enregistrements, en croissance rapide. Le travail s'effectue par tâtonnements successifs, ce qui signifie

4. Sur la potentialité de la base, voir Jean-Pierre Dedieu, Silvia Marzagalli, Pierrick Pourchasse et Werner Scheltjens, "Navigocorpus at Work. A Brief Overview of the Potentialities of a Database », *International Journal of Maritime History*, XXIV:1, juin 2012, p. 331-359.

5. Une partie de la base Navigocorpus est en ligne : <http://navigocorpus.org/>. Même si le programme ANR est terminé, la base continue à être alimentée et nous travaillons aussi à accroître les fonctionnalités disponibles en ligne.



© National Gallery of Art
Robert Salmon
American, born England, 1775 - c. 1845
The Ship "Favorite" Maneuvering Off Greenock, 1819
oil on canvas
Paul Mellon Collection

Dans Navigocorpus, les informations ont été collectées depuis des sources différentes. Par exemple, les figures (Fig. 1) mentionnent huit localités par lesquelles est passé un navire appelé selon les sources Marechale de Mailly ou M.al de Mailly, capitaine Raymond Frère ou R.d Isidore frère (140 tx). L'information a été saisie dans la base de données (Fig. 2).

Raymond Frère
Monsieur l'intendant
avec dans le Navire la disposition du
Capitaine Raymond Frère de Collioure
commandant le brigantin la Marechale
de Mailly équipé de 11 pr tout qui.

Fig 1 a

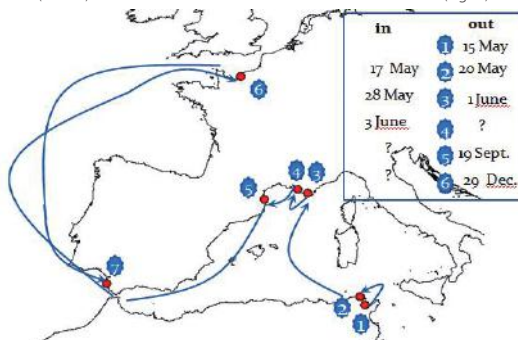


Fig 3

Fig 2

© CNRS / Navigocorpus	Dir. points	Dir. routes	Dir. encours	Dir. acteurs	Chrs. sort	Cpt. sort	Ship sort	Encours	Geo coding	List coding	List	Pl. check	Sources	Sources lg	Cpt/ship lg	Observation
	Cpt. id	Cpt. birthplace	Cpt. citizenship	Cpt. status	Cpt. age	Cpt. notes	Cpt. outfit	Cpt. class	Cpt. name	Cpt. id	Cpt. name	Cpt. id	Cpt. name	Cpt. name	Cpt. name	Cpt. name
	(Frère, Raymond)	00007504	(Collioure)				1787-05-15	(Brigantin)	(Marechale de Mailly)	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	(Frère, Raymond)	00007504	(Collioure)				1787-05-20	(Brigantin)	(Marechale de Mailly)	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	(Frère, Raymond)	00007504	(Collioure)				1787-06-01	(Brigantin)	(Marechale de Mailly)	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	Frère, Raymond	00007504	Collioure	Patron			1787-06-03	Brigantin	Marechale de Mailly	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	Isidore, R.d (frère)	00007504	Collioure	Patron			1787-06-19	Brigantin	Marechale de Mailly	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	Isidore, R.d (frère)	00007504	(Collioure)				1787-06-19	(Brigantin)	(Marechale de Mailly)	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	Frère, Raymond	00007504	(Collioure)				1787-12-29	(Brigantin)	M.al de Mailly	0007350N	(Collioure)					(140) tx
	(Frère, Raymond)	00007504	(Collioure)				1787-12-29	(Brigantin)	(M.al de Mailly)	0007350N	(Collioure)					(140) tx

Fig 1 b

Le Capitaine Raymond Frère, de Collioure, commandant le brigantin la Marechale de Mailly de 140 tonneaux, est parti de Collioure le 15 mai 1787 pour aller au port de Marseille. Il est arrivé à Marseille le 20 mai 1787. Il est reparti de Marseille le 28 mai 1787 pour aller au port de Collioure. Il est arrivé à Collioure le 1er juin 1787. Il est reparti de Collioure le 3 juin 1787 pour aller au port de Marseille. Il est arrivé à Marseille le 19 septembre 1787. Il est reparti de Marseille le 29 décembre 1787 pour aller au port de Collioure.

Le Capitaine Raymond Frère, de Collioure, commandant le brigantin la Marechale de Mailly de 140 tonneaux, est parti de Collioure le 15 mai 1787 pour aller au port de Marseille. Il est arrivé à Marseille le 20 mai 1787. Il est reparti de Marseille le 28 mai 1787 pour aller au port de Collioure. Il est arrivé à Collioure le 1er juin 1787. Il est reparti de Collioure le 3 juin 1787 pour aller au port de Marseille. Il est arrivé à Marseille le 19 septembre 1787. Il est reparti de Marseille le 29 décembre 1787 pour aller au port de Collioure.

Fig 1 c

L'itinéraire (Fig 3) est parfaitement cohérent (voir carte). Nous avons par conséquent décidé qu'il s'agissait du même navire et du même capitaine. Tout en laissant l'indication telle qu'elle apparaît dans la source, nous avons inséré un identifiant unique pour le capitaine (Cpt. id.) et pour le navire (Ship id.). Les informations qui manquaient dans une source, mais qui étaient présentes dans une autre, telles celles relatives au lieu de naissance/résidence du capitaine (Cpt. birthplace, ici Collioure), au type du navire (un brigantin), au tonnage (absent dans les sources de la Santé de Marseille), ou au port d'attache (Collioure), ont été rapportées entre parenthèses carrées. Une fois la décision prise, on peut cartographier l'itinéraire du navire (Fig. 3). L'identification, simple dans ce cas, est nettement plus complexe pour les navires au patronyme très fréquent.

Légendes des sources insérées dans Navigocorpus relatives à la Marechale de Mailly : (Fig 1 a) Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 200 E 543, port de Marseille (entrées) ; (Fig 1 b) Archives Nationales de France, G5 65/2, congé de Collioure ; (Fig 1 c) Archives Nationales de France, G5 100, congé du Havre ; (Fig 2) Capture d'un écran de la base Navigocorpus concernant la Marechale de Mailly ; (Fig 3) Itinéraire de la Marechale de Mailly, 140 tonneaux, en 1787.

de multiples interrogations et le passage par le réseau de volumes de données considérables. Son débit devient un enjeu capital. C'est là qu'on apprécie pleinement les services de RENATER et du centre de calcul de l'IN2P3. Il nous devient possible de travailler à distance, chacun depuis son laboratoire, en nous contrôlant réciproquement, d'un bout du monde à l'autre, en temps réel depuis Santiago du Chili, Tunis ou Lisbonne. Une ligne téléphonique, un écran pour chacun suffisent à guider le débutant à mille kilomètres de là... Rien de techniquement révolutionnaire, certes, mais en technologie, de la coupe aux lèvres, de la théorie à la pratique, il y a souvent un monde. Le premier service et le plus appréciable pour nous, c'est une mise en ligne fiable et efficace. Une mise en ligne qui laisse au client hébergé la maîtrise de son travail. FileMaker ne jouissait pas au départ d'une excellente réputation auprès des informaticiens, mais il était le seul qui offrait la souplesse suffisante pour nos besoins. Adonis a fait l'effort de nous comprendre et de s'équiper. Nous gardons l'entière maîtrise de l'espace qui nous a été alloué, nous assurons et planifions à notre gré les opérations de maintenance, nous avons la possibilité à tout instant de réaliser des copies de la base en local, nous gérons librement accès et mots de passe. Maîtres de notre espace de travail, nous pouvons y héberger, à notre gré - dans le respect des conditions d'utilisation fixées avec Adonis, s'entend - une demi-douzaine d'autres bases conçues selon la même philosophie, dont les thématiques vont des rapports scientifiques entre la Chine et l'Europe moderne, à la vie politique de la Monarchie espagnole. Nous créons ainsi des synergies, échangeons des expériences, partageons des ingénieurs, réalisons ensemble des fichiers d'usage commun, tel un gazetteer, lancé dans le cadre de Navigocorpus, qui aujourd'hui sert à tous et au développement duquel tous collaborent. C'est la marque d'un grand équipement que de générer ce genre de relations transversales. Techniques dans un premier temps, elles deviennent rapidement scientifiques. Tel est le deuxième service, inappréciable, que nous rend Adonis, et ce parce que nos interlocuteurs sont des chercheurs, comme nous, autant que des techniciens. Ils comprennent nos besoins en profondeur, et y répondent.

Reste la mission fondamentale, pour laquelle nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour apprécier la portée : la pérennisation. N'étant pas doués du don de prophétie, nous ne pouvons en goûter que les premiers effets, à court terme. C'est grâce à Adonis que le programme ne s'est pas ralenti à l'achèvement de l'ANR qui en fournissait le support (2011). Pendant ce temps, le réseau des collaborateurs continue sur sa lancée et continue à alimenter une base que nous pouvons maintenir à moindres frais.

Il est, au sein de Navigocorpus, des chercheurs qui ont fait leurs premières armes au Centre de Calcul d'Orsay il y a 35 ans, à une époque où l'ordinateur n'avait ni écran, ni clavier, ni pratiquement de mémoire, où la moindre application devait être rédigée ad hoc en Fortran. Les rares historiens qui utilisaient l'informatique travaillaient alors ensemble, ne serait-ce que parce qu'ils s'appuyaient sur un ingénieur qui, par la force des choses, les connaissait tous. Puis est venu l'ordinateur personnel, personnel dans tous les sens du terme, qui a coupé ces liens. Les premiers réseaux informatiques ont permis à de petits groupes de rétablir entre eux des interactions. Leur amélioration progressive a renforcé ces rapports. Adonis couronne l'édifice. Bien au-delà de sa mission de pérennisation, il fournit un outil de recherche, neutre autant qu'il est possible de l'être, qui sert de point de rencontre et d'union à des chercheurs dont, par le biais de la technique, il rompt l'isolement.

contact&info

- Jean Pierre Dedieu, LARHRA
jean-pierre.Dedieu@ish-lyon.cnrs.fr
- Silvia Marzagalli, CMMC
silvia.marzagalli@unice.fr
- Pour en savoir plus
<http://navigocorpus.org/>

LA TRIBUNE D'ADONIS

Du bon usage d'Adonis

Archiver ses données à long terme

Aujourd'hui, les données de la recherche sont produites nativement sous forme numérique ou proviennent de la numérisation de données analogiques.

Certes, le passage au numérique apporte un gain évident pour la transmission et la diffusion de ces informations. Mais le numérique dissociant le support de l'information, deux dangers principaux le guettent : la perte d'informations due à la détérioration du support mais aussi la difficulté de relire le format de représentation qui nécessite de disposer de l'outil adéquat. Il convient donc de ne pas occulter le risque réel de générer ainsi une forme "d'oubli numérique".

Paradoxalement, un objet numérique peut être plus fragile que son homologue du monde réel : en effet, une photo très abîmée peut encore fournir de nombreuses informations, alors qu'un fichier informatique est totalement inutilisable à la moindre altération.

Parmi les autres problèmes liés à l'utilisation de données numériques, on peut également perdre des données si l'on ne sait plus qu'elles existent, d'où l'importance d'associer des informations descriptives complémentaires à ces ressources, que l'on appelle des métadonnées.

Pour illustrer ces propos, nous avons tous en mémoire l'expé-

rience de la recherche d'un fichier créé avec un traitement de texte dans une pile de cédéroms sans étiquettes et, une fois le fichier localisé, l'impossibilité de le lire soit parce que le cédérom est abîmé, soit parce qu'on ne dispose plus de la bonne application de traitement de texte.

Qu'est-ce que l'archivage à long terme ?

L'archivage à long terme, que l'on nomme parfois archivage pérenne, est bien plus qu'une simple copie et mise en sécurité de données numériques. Son but est de s'assurer que les contenus numériques resteront lisibles sur des périodes assez longues, c'est-à-dire plus de trente ans.

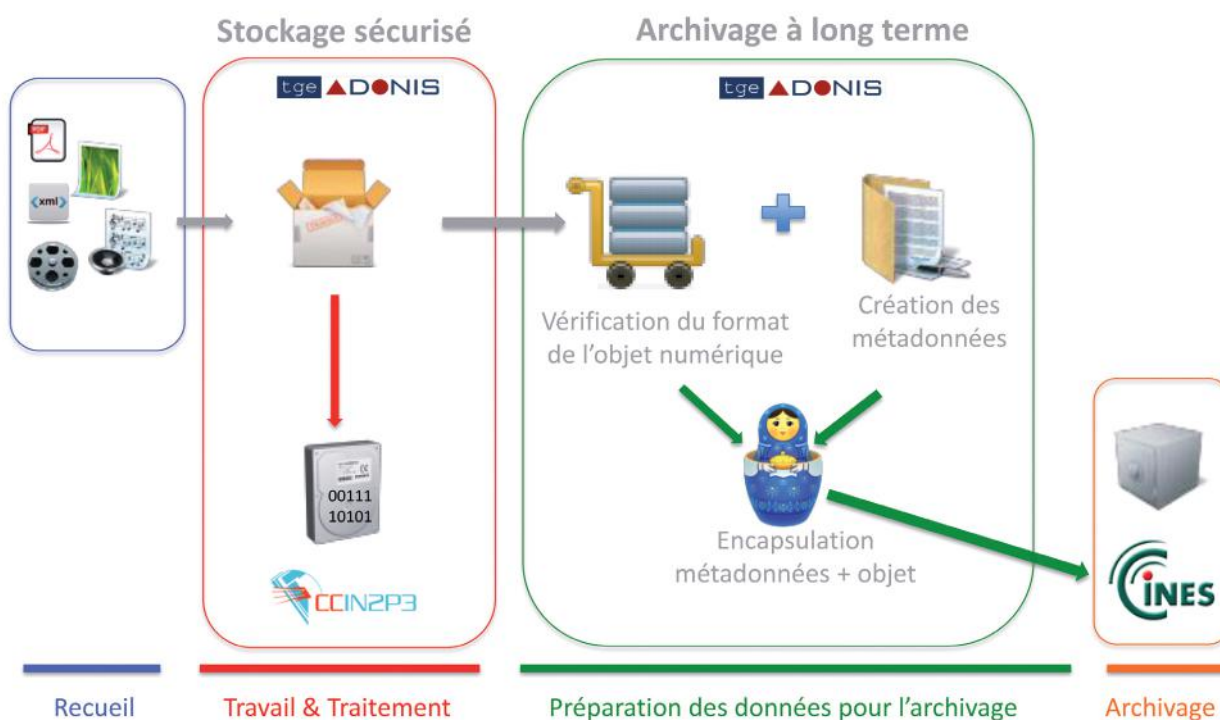
Comme on l'a vu précédemment, deux conditions minimales sont nécessaires pour s'assurer de l'exploitation sur le long terme du fichier :

- Le support sur lequel il a été stocké est en bon état et l'on dispose du matériel pour relire ce format ;
- Les outils pour lire le format dans lequel est exprimé le contenu du fichier sont disponibles.

Comment s'assurer que ces deux conditions sont réunies ?

Compte tenu de l'évolution technologique extrêmement rapide des supports de stockage, il est nécessaire de recopier régulièrement les fichiers à pérenniser sur de nouveaux supports et de

Cycle de sécurisation des données



vérifier qu'ils ne sont pas altérés. En pratique, pour ce dernier point, lorsque l'on stocke un fichier, on calcule une "empreinte" numérique, sorte de photographie du fichier, qui permet de vérifier que les différentes copies du fichier sont identiques au fichier d'origine.

Pour les formats, le problème est un peu plus complexe, car il est nécessaire d'effectuer une veille technologique sur l'évolution des formats, de stocker les outils nécessaires pour les lire et de prévoir de migrer régulièrement les fichiers vers un format plus récent.

Un service d'archivage doit donc être doté d'une organisation sans faille notamment pour s'assurer régulièrement que les fichiers stockés sont toujours identiques aux originaux, mais aussi pour être capable d'effectuer des migrations de format de grande ampleur. Pour prendre un exemple parmi d'autres, les centres d'archivage font actuellement évoluer les fichiers stockés en format pdf vers une version plus récente que l'on sera capable de relire dans quelques années.

L'archivage à long terme est donc une activité très particulière qui nécessite une infrastructure technique et des moyens humains importants afin de fournir un service sécurisé sur la durée. Du point de vue de l'organisation, les services d'archivage sont généralement basés sur le modèle [OAIS](#) (*Reference Model for an Open Archival Information System*) qui propose un modèle de fonctionnement pour l'archivage de données numériques et décrit les relations entre les différents intervenants. Il décrit, notamment, les responsabilités des différents intervenants d'un service d'archivage, base de la confiance que l'on peut accorder à ce service.

Différentes certifications permettent de mesurer le degré de confiance que l'on peut accorder à un service d'archivage, comme par exemple la certification [Data Seal of Approval](#).

Que propose le TGE Adonis ?

Le TGE Adonis propose à la communauté des producteurs de données numériques en Sciences humaines et sociales un ensemble de services pour le traitement, le stockage, la diffusion et la conservation de données numériques regroupés sur la « grille Adonis ». Les services de conservation se déclinent en stockage sécurisé et archivage à long terme.

Concernant l'archivage à long terme, le TGE Adonis ne dispose pas en interne des ressources nécessaires évoquées précédemment. C'est pourquoi, il s'appuie sur les infrastructures et les compétences d'un centre labellisé, le [Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur](#) (CINES). La convention entre le TGE Adonis et le CINES vient d'être récemment renouvelée pour une période de cinq ans. Le TGE Adonis peut ainsi assurer la gratuité de ce service à tous ses utilisateurs.

Dans ce cadre, le CINES, réalise des copies des données qui lui sont transmises, puis les réplique au [centre de calcul de l'IN2P3](#) ainsi qu'à la [Bibliothèque Nationale de France](#).

De son côté, le TGE Adonis accompagne les producteurs de don-

nées tout au long du processus d'archivage à long terme et est le lien entre les communautés scientifiques et le CINES. Il procure aide et conseils aux producteurs de données pour choisir les formats de données adéquats, mais aussi pour concevoir sous une forme normalisée les données descriptives (méta-données) indispensables pour les faire entrer dans le système d'archivage du CINES.

En pratique, comment archiver vos données à long terme avec l'aide du TGE Adonis ?

Les données concernées par l'archivage à long terme sont des données de la recherche stabilisées sur lesquelles les chercheurs ont terminé le travail de mise en forme, de traitement ou d'annotation.

Ces données doivent présenter une valeur scientifique reconnue par la communauté dont elles proviennent. Le TGE Adonis de son côté, fait valider les demandes d'archivage à long terme par son conseil scientifique.

Pour toutes les raisons énoncées plus haut, le format des données doit être publié, libre et recevable par le CINES. L'outil [FACILE](#), proposé par le CINES, fournit une liste des formats éligibles ainsi que la possibilité de tester les fichiers. Si le format de vos données ne se trouve pas dans la liste, il est possible d'étudier la possibilité avec le CINES de le rendre éligible. Par exemple, une réflexion initiée par le TGE Adonis, est en cours pour faire accepter le format [TEI](#) (*Text Encoding Initiative*).

Les données doivent posséder une description minimale imposée par le CINES. On peut compléter cette description par des informations spécifiques, dites « métiers », adaptées à l'objet de recherche. Chaque cas est différent et est étudié en collaboration avec les archivistes du CINES.

Enfin, avant tout processus d'archivage à long terme, vous devez vous poser la question des droits associés à vos données. Qui peut les consulter librement ? Existe-t-il des restrictions, quelles durées ont-elles ?

Plusieurs producteurs de données ont déjà fait appel au TGE Adonis pour l'archivage à long terme de leurs données. C'est le cas par exemple de la plateforme [MediHal](#), et des plateformes rassemblant les données orales.

Si vous souhaitez archiver vos données ou si vous vous engagez dans un nouveau projet de recherche, n'hésitez pas à prendre contact avec le TGE Adonis. L'archivage des données doit s'envisager dès le commencement du projet.

contact&info

► Nicolas Larrousse, TGE Adonis
Nicolas.Larrousse@tge-adonis.fr

► Pour en savoir plus
<http://www.tge-adonis.fr/servicegrille/archivage-perenne>

contact&info

► Nadine Dardenne

Chargée de la communication
et de la structuration des réseaux
nadine.dardenne@tge-adonis.fr

► Pour en savoir plus
www.tge-adonis.fr

la lettre de l'INSHS

- **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- **Directeur de la rédaction** François-Joseph Ruggiu
- **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- **Pour s'abonner / se désabonner**
com-shs@cnrs-dir.fr
- **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •